

# **RMM TRESORERIE**

**COMPTES ANNUELS**

**29/12/2023**

## BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
<b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>DÉPÔTS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>2 669 861 071,05</b>	<b>1 452 921 705,46</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>287 633 521,12</b>	<b>291 523 499,07</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	287 633 521,12	291 523 499,07
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Titres de créances</b>	<b>2 102 934 780,35</b>	<b>1 000 716 773,52</b>
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	1 171 137 667,49	599 531 737,35
Titres de créances négociables	1 151 192 102,26	579 816 316,93
Autres titres de créances	19 945 565,23	19 715 420,42
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	931 797 112,86	401 185 036,17
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>279 292 769,58</b>	<b>160 681 432,87</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	279 292 769,58	160 681 432,87
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Autres instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>CRÉANCES</b>	<b>56 247,78</b>	<b>41 336,47</b>
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	56 247,78	41 336,47
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>252 851 011,06</b>	<b>251 019 009,25</b>
Liquidités	252 851 011,06	251 019 009,25
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>2 922 768 329,89</b>	<b>1 703 982 051,18</b>

## BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	2 880 597 673,90	1 711 348 586,71
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	260,97
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	419 415,73	-7 370 388,50
Résultat de l'exercice (a,b)	40 975 587,87	-265 192,69
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *</b>	<b>2 921 992 677,50</b>	<b>1 703 713 266,49</b>
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instrument financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>DETTES</b>	<b>775 652,39</b>	<b>268 784,69</b>
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	775 652,39	268 784,69
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>2 922 768 329,89</b>	<b>1 703 982 051,18</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

## COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	4 976 333,18	5 801,10
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	9 981 063,36	2 124 182,62
Produits sur titres de créances	31 151 050,04	-478 136,37
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	336 465,95	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
<b>TOTAL (1)</b>	<b>46 444 912,53</b>	<b>1 651 847,35</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	20 764,25	355 685,20
Autres charges financières	0,00	0,00
<b>TOTAL (2)</b>	<b>20 764,25</b>	<b>355 685,20</b>
<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>	<b>46 424 148,28</b>	<b>1 296 162,15</b>
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	7 236 439,96	1 283 492,98
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>39 187 708,32</b>	<b>12 669,17</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	1 787 879,55	-277 861,86
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
<b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)</b>	<b>40 975 587,87</b>	<b>-265 192,69</b>

# ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

## 1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

### **Règles d'évaluation des actifs**

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

### ***Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :***

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative bourse du jour.

### ***Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :***

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

### ***Titres de créances négociables :***

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

### ***OPC détenus :***

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

### ***Opérations temporaires sur titres :***

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

### ***Instruments financiers à terme :***

#### **Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

#### **Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

#### ***Les Swaps :***

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

### ***Engagements Hors Bilan :***

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

### **Frais de gestion**

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013127230 - RMM TRÉSORERIE D EUR : Taux de frais maximum de 0,30 % TTC

FR0013127248 - RMM TRÉSORERIE I EUR : Taux de frais maximum de 0,15 % TTC

FR0013127222 - RMM TRÉSORERIE C EUR : Taux de frais maximum de 0,30 % TTC

## **Affectation des sommes distribuables**

### **Définition des sommes distribuables**

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### **Le résultat :**

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

#### **Les Plus et Moins-values :**

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

#### **Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

<b>Action(s)</b>	<b>Affectation du résultat net</b>	<b>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</b>
Action RMM TRÉSORERIE C EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action RMM TRÉSORERIE D EUR	Distribution	Distribution
Action RMM TRÉSORERIE I EUR	Capitalisation	Capitalisation

## 2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
<b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>1 703 713 266,49</b>	<b>1 115 134 528,36</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	4 918 982 689,31	1 435 660 969,13
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-3 785 814 366,97	-845 185 187,25
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	3 436 709,16	28 398,15
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-2 461 944,00	-4 600 185,68
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-34 495,50	-64 346,17
Différences de change	0,00	0,00
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	44 983 160,69	2 779 561,36
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	45 524 260,90	541 100,21
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-541 100,21	2 238 461,15
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	-53 090,58
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	39 187 708,32	12 669,17
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	-50,00 (**)	-50,00 (*)
<b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>2 921 992 677,50</b>	<b>1 703 713 266,49</b>

(\*) 30/12/2022 : Frais de certification annuelle d'un LEI : -50,00 €.

(\*\*) 29/12/2023 : Frais de certification annuelle d'un LEI : -50,00 €.

### 3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

#### 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
<b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	262 590 369,45	8,98
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	25 043 151,67	0,86
<b>TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>	<b>287 633 521,12</b>	<b>9,84</b>
<b>TITRES DE CRÉANCES</b>		
Titres négociables à court terme (NEU CP) émetteurs non financiers Étrangers - Européens marché non réglementé	931 797 112,86	31,89
Titres négociables à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers étrangers - Européens	19 945 565,23	0,68
Titres négociables à moyen terme (NEU MTN)	80 537 761,66	2,76
Titres négociables à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	777 413 894,98	26,60
Titres négociables à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	293 240 445,62	10,04
<b>TOTAL TITRES DE CRÉANCES</b>	<b>2 102 934 780,35</b>	<b>71,97</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
<b>TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>HORS-BILAN</b>		
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
<b>TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
<b>TOTAL AUTRES OPÉRATIONS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	25 043 151,67	0,86	0,00	0,00	262 590 369,45	8,99	0,00	0,00
Titres de créances	1 099 388 092,32	37,62	748 565 056,03	25,62	254 981 632,00	8,73	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	252 851 011,06	8,65
<b>PASSIF</b>								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(\*)

	< 3 mois	%	[3 mois - 1 an]	%	[1 - 3 ans]	%	[3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>ACTIF</b>										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	22 606 543,61	0,77	54 958 834,77	1,88	210 068 142,74	7,19	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	858 986 363,58	29,40	1 115 019 496,43	38,16	128 928 920,34	4,41	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	252 851 011,06	8,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(\*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

### 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
<b>CRÉANCES</b>		
	Coupons et dividendes en espèces	56 247,78
<b>TOTAL DES CRÉANCES</b>		<b>56 247,78</b>
<b>DETTES</b>		
	Frais de gestion fixe	775 652,39
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>775 652,39</b>
<b>TOTAL DETTES ET CRÉANCES</b>		<b>-719 404,61</b>

### 3.6. CAPITAUX PROPRES

#### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
<b>Action RMM TRÉSORERIE C EUR</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	3 170 018,3646	3 155 073 702,20
Actions rachetées durant l'exercice	-2 646 364,4384	-2 639 452 642,57
Solde net des souscriptions/rachats	523 653,9262	515 621 059,63
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1 734 008,8100	
<b>Action RMM TRÉSORERIE D EUR</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	80 012,9222	77 900 922,56
Actions rachetées durant l'exercice	-45 322,2196	-44 333 624,08
Solde net des souscriptions/rachats	34 690,7026	33 567 298,48
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	61 327,7996	
<b>Action RMM TRÉSORERIE I EUR</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	562,7502	1 686 008 064,55
Actions rachetées durant l'exercice	-367,2118	-1 102 028 100,32
Solde net des souscriptions/rachats	195,5384	583 979 964,23
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	360,6099	

#### 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
<b>Action RMM TRÉSORERIE C EUR</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Action RMM TRÉSORERIE D EUR</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Action RMM TRÉSORERIE I EUR</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

### 3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
<b>Action RMM TRÉSORERIE C EUR</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	5 519 446,77
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,33
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>Action RMM TRÉSORERIE D EUR</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	180 811,57
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,34
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>Action RMM TRÉSORERIE I EUR</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 536 181,62
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,17
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

### 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

#### 3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

#### 3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

### 3.9. AUTRES INFORMATIONS

#### 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

#### 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

#### 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			5 043 866,67
	FR001400HO25	BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL E3R+0.32% 28-04-25	5 043 866,67
TCN			95 435 254,46
	PPGD1FYP7	BFCM B OISEST+0.29% 05-04-24	15 437 491,20
	PPFTCCIN1	CAIS F E3R+0.42% 01-07-24	10 119 915,28
	PPFSKZHB0	CAIS F E3R+0.51% 20-05-24	10 059 994,44
	PPG395UO0	CAIS F E3R+0.51% 25-08-25	20 105 365,56
	PPG17SP87	CAIS F OISEST+0.34% 01-08-24	20 357 482,78
	PPG1IFLR5	CAISSE FEDERAL 201124 FIX 0.0	19 355 005,20
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>100 479 121,13</b>

### 3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	0,00	260,97
Résultat	40 975 587,87	-265 192,69
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>40 975 587,87</b>	<b>-264 931,72</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Action RMM TRÉSORERIE C EUR</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	23 661 538,10	-355 198,80
<b>Total</b>	<b>23 661 538,10</b>	<b>-355 198,80</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Action RMM TRÉSORERIE D EUR</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	819 952,68	0,00
Report à nouveau de l'exercice	530,44	0,00
Capitalisation	0,00	-7 421,97
<b>Total</b>	<b>820 483,12</b>	<b>-7 421,97</b>
<b>Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	61 327,7996	26 637,0970
Distribution unitaire	13,37	0,00
<b>Crédit d'impôt</b>		
<b>Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Action RMM TRÉSORERIE I EUR</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	16 493 566,65	97 689,05
<b>Total</b>	<b>16 493 566,65</b>	<b>97 689,05</b>

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes**

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	419 415,73	-7 370 388,50
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>419 415,73</b>	<b>-7 370 388,50</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Action RMM TRÉSORERIE C EUR</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	250 166,27	-5 146 885,00
<b>Total</b>	<b>250 166,27</b>	<b>-5 146 885,00</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Action RMM TRÉSORERIE D EUR</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	8 585,89	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	290,43	0,00
Capitalisation	0,00	-111 207,98
<b>Total</b>	<b>8 876,32</b>	<b>-111 207,98</b>
<b>Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	61 327,7996	26 637,0970
<b>Distribution unitaire</b>	<b>0,14</b>	<b>0,00</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Action RMM TRÉSORERIE I EUR</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	160 373,14	-2 112 295,52
<b>Total</b>	<b>160 373,14</b>	<b>-2 112 295,52</b>

### 3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>1 293 773 398,59</b>	<b>1 134 485 042,85</b>	<b>1 115 134 528,36</b>	<b>1 703 713 266,49</b>	<b>2 921 992 677,50</b>
<b>Action RMM TRÉSORERIE C EUR en EUR</b>					
Actif net	885 106 858,62	709 203 237,35	613 958 205,20	1 189 668 919,79	1 758 533 073,58
Nombre de titres	891 044,4187	715 919,6245	622 951,3649	1 210 354,8838	1 734 008,8100
Valeur liquidative unitaire	993,34	990,62	985,56	982,91	1 014,14
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-3,71	-4,23	-6,21	-4,25	0,14
Capitalisation unitaire sur résultat	1,28	1,01	2,60	-0,29	13,64
<b>Action RMM TRÉSORERIE D EUR en EUR</b>					
Actif net	36 736 897,52	27 002 666,89	24 385 078,11	25 672 421,88	60 984 711,13
Nombre de titres	37 529,3760	27 696,8629	25 166,3854	26 637,0970	61 327,7996
Valeur liquidative unitaire	978,88	974,94	968,95	963,78	994,41
Distribution unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,14
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-3,67	-4,17	-6,10	-4,17	0,00
Distribution unitaire sur résultat	1,27	1,01	2,56	0,00	13,37
Crédit d'impôt unitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	-0,27	0,00
<b>Action RMM TRÉSORERIE I EUR en EUR</b>					
Actif net	371 929 642,45	398 279 138,61	476 791 245,05	488 371 924,82	1 102 474 892,79
Nombre de titres	124,5805	133,7056	160,8033	165,0715	360,6099
Valeur liquidative unitaire	2 985 456,33	2 978 776,79	2 965 058,83	2 958 547,81	3 057 250,77
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-11 163,81	-13 328,56	-18 681,76	-12 796,24	444,72
Capitalisation unitaire sur résultat	5 368,17	4 839,12	9 335,08	591,79	45 737,97

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>				
<b>Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>ALLEMAGNE</b>				
MERCEDESBENZ GROUP AG E3R+0.45% 03-07-24	EUR	5 000 000	5 008 150,00	0,18
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>			<b>5 008 150,00</b>	<b>0,18</b>
<b>CANADA</b>				
ROYAL BANK OF CANADA E3R+0.43% 17-01-25	EUR	10 000 000	10 111 358,33	0,34
<b>TOTAL CANADA</b>			<b>10 111 358,33</b>	<b>0,34</b>
<b>ESPAGNE</b>				
BANCO NTANDER E3R+0.55% 16-01-25	EUR	19 000 000	19 234 610,42	0,66
BANCO NTANDER E3R+0.75% 21-11-24	EUR	5 000 000	5 037 872,50	0,17
BBVA 1.125% 28-02-24 EMTN	EUR	10 100 000	10 150 035,12	0,35
CAIXABANK 2.375% 01-02-24 EMTN	EUR	6 000 000	6 122 838,08	0,21
IBERDROLA FINANZAS SAU E3R+0.67% 20-02-24	EUR	3 000 000	3 018 240,67	0,10
<b>TOTAL ESPAGNE</b>			<b>43 563 596,79</b>	<b>1,49</b>
<b>ETATS-UNIS</b>				
ATT E3R+0.4% 06-03-25	EUR	10 100 000	10 146 688,93	0,35
BK AMERICA E3R+1.0% 24-08-25	EUR	5 300 000	5 350 261,67	0,18
GOLD SACH GR E3R+1.0% 07-02-25	EUR	5 000 000	5 043 135,00	0,18
<b>TOTAL ETATS-UNIS</b>			<b>20 540 085,60</b>	<b>0,71</b>
<b>FRANCE</b>				
BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL E3R+0.32% 28-04-25	EUR	5 000 000	5 043 866,67	0,17
BNP PAR E3R+0.75% 07-06-24	EUR	6 500 000	6 538 811,50	0,22
CA E3R+0.32% 07-03-25 EMTN	EUR	15 300 000	15 366 685,05	0,53
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN E3R+0.2% 18-07-24	EUR	6 600 000	6 659 531,08	0,23
RENAULT CREDIT INTERNATIONAL BANQUE SA E3R+0.58% 12-03-25	EUR	15 000 000	15 010 325,00	0,51
RENAULT CREDIT INTL BANQUE E3R+0.57% 04-11-24	EUR	500 000	503 696,67	0,02
SG E3R+0.45% 13-01-25 EMTN	EUR	5 700 000	5 765 873,63	0,20
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>54 888 789,60</b>	<b>1,88</b>
<b>IRLANDE</b>				
CA AUTO BANK SPA IRISH BRANCH E3R+0.85% 13-01-25	EUR	10 000 000	10 132 178,89	0,35
FCA BANK E3R+1.6% 24-03-24	EUR	500 000	501 766,28	0,01
<b>TOTAL IRLANDE</b>			<b>10 633 945,17</b>	<b>0,36</b>
<b>ITALIE</b>				
INTE E3R+0.63% 17-03-25 EMTN	EUR	27 300 000	27 382 652,27	0,93
INTE E3R+0.8% 16-11-25 EMTN	EUR	23 000 000	23 191 038,00	0,79
INTE E3R-4+1.56% 13-03-24	EUR	2 800 000	2 813 663,46	0,09
UNICREDIT SPA E3R+0.7% 31-08-24	EUR	5 000 000	5 023 135,42	0,18
<b>TOTAL ITALIE</b>			<b>58 410 489,15</b>	<b>1,99</b>
<b>PAYS-BAS</b>				
ABN AMRO BK E3R+0.35% 10-01-25	EUR	10 000 000	10 120 206,94	0,35
TOYOTA MOTOR FINANCE NETHERLANDS BV E3R+0.34% 31-08-25	EUR	5 000 000	5 025 531,94	0,17
TOYOTA MOTOR FINANCE NETHERLANDS BV E3R+0.43% 22-12-25	EUR	5 000 000	5 007 243,33	0,17
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>			<b>20 152 982,21</b>	<b>0,69</b>
<b>ROYAUME-UNI</b>				
BACR 2.8 06/20/24	EUR	6 000 000	6 051 426,67	0,21
HSBC BK E3R+0.4% 08-03-25 EMTN	EUR	30 000 000	30 120 050,00	1,03

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
LLOYDS BANK CORPORATE MKTS E3R+0.5% 12-08-24	EUR	5 000 000	5 010 632,92	0,17
<b>TOTAL ROYAUME-UNI</b>			<b>41 182 109,59</b>	<b>1,41</b>
<b>SUEDE</b>				
VATTENFALL AB E3R+0.5% 18-04-24	EUR	7 300 000	7 375 858,15	0,25
VOLVO TREASURY AB 0.125% 17-09-24	EUR	2 790 000	2 718 851,80	0,10
VOLVO TREASURY AB E3R+0.5% 30-03-25	EUR	8 000 000	8 016 436,67	0,27
VOLVO TREASURY AB E3R+0.75% 31-05-24	EUR	5 000 000	5 030 868,06	0,17
<b>TOTAL SUEDE</b>			<b>23 142 014,68</b>	<b>0,79</b>
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>287 633 521,12</b>	<b>9,84</b>
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>			<b>287 633 521,12</b>	<b>9,84</b>
<b>Titres de créances</b>				
<b>Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>ALLEMAGNE</b>				
DEUTSCHE BANK AG 030124 FIX 0.0	EUR	10 000 000	9 995 624,14	0,34
DEUTSCHE BANK AKTIENGESELLSCHAFT 090724 FIX 0.0	EUR	20 000 000	19 586 336,57	0,67
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>			<b>29 581 960,71</b>	<b>1,01</b>
<b>ESPAGNE</b>				
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENT 290124 FIX 0.0	EUR	25 000 000	24 917 357,43	0,85
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA SA 070624 FIX 4.0	EUR	10 000 000	9 823 611,60	0,34
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA SA 22072	EUR	20 000 000	19 560 035,05	0,67
SANTANDER CONSUMER FINANCE, S.A. 070224 FIX 0.0	EUR	20 000 000	19 914 996,16	0,68
<b>TOTAL ESPAGNE</b>			<b>74 216 000,24</b>	<b>2,54</b>
<b>ETATS-UNIS</b>				
SKAN ENSK BANK ZCP 04-04-24	EUR	10 000 000	9 900 728,69	0,34
<b>TOTAL ETATS-UNIS</b>			<b>9 900 728,69</b>	<b>0,34</b>
<b>FRANCE</b>				
ALLIANZ BANQUE S.A 081124 OISEST 0.23	EUR	5 000 000	5 029 201,46	0,18
ALLI B E3R+0.3% 17-03-25	EUR	10 000 000	10 015 337,23	0,35
ALLI B OISEST+0.23% 09-08-24	EUR	5 000 000	5 081 542,37	0,18
AXA BANQUE E 171024 FIX 0.0	EUR	5 000 000	4 844 778,67	0,17
BFCM B OISEST+0.29% 05-04-24	EUR	15 000 000	15 437 491,20	0,53
BNP PARIBAS 110724 FIX 0.0	EUR	20 000 000	19 580 051,41	0,67
BPCE ZCP 16-08-24	EUR	30 000 000	29 274 322,08	1,00
BPI FRANCE E 180724 FIX 0.0	EUR	15 000 000	14 693 181,87	0,51
BQ POS OISEST+0.25% 19-07-24	EUR	20 000 000	20 376 807,54	0,69
BQ POS OISEST+0.255% 07-10-24	EUR	20 000 000	20 198 687,81	0,69
CA CON E3R+0.4% 01-08-25	EUR	10 000 000	10 073 197,78	0,35
CA CON E3R+0.42% 29-08-25	EUR	10 000 000	10 044 902,77	0,34
CA CON OISEST+0.33% 03-01-24	EUR	20 000 000	20 720 816,90	0,71
CAIS F E3R+0.51% 20-05-24	EUR	10 000 000	10 059 994,44	0,34
CAIS F E3R+0.51% 25-08-25	EUR	20 000 000	20 105 365,56	0,69
CAIS F OISEST+0.34% 01-08-24	EUR	20 000 000	20 357 482,78	0,70
CAISSE FEDERAL 201124 FIX 0.0	EUR	20 000 000	19 355 005,20	0,66
CARR B E3R+0.55% 10-05-24	EUR	10 000 000	10 073 819,44	0,34
CARR B E3R+0.62% 23-09-24	EUR	10 000 000	10 029 091,11	0,34
CARR B E3R+0.65% 06-03-25	EUR	10 000 000	10 052 346,67	0,34
CFCM M OISEST+0.22% 17-01-24	EUR	5 000 000	5 093 300,32	0,17

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
CFCM M OISEST+0.3% 08-07-24	EUR	5 000 000	5 068 002,16	0,18
CFCM M OISEST+0.32% 24-09-24	EUR	10 000 000	10 114 588,04	0,35
CIE GEN. DES ETS MICHELIN 080124 FIX 0.0	EUR	10 000 000	9 990 209,59	0,34
COFACE 090524 FIX 0.0	EUR	10 000 000	9 859 007,97	0,34
COFACE 110124 FIX 0.0	EUR	5 000 000	4 993 441,95	0,18
CRCAM DU NORD EST 110924 FIX 0.0	EUR	5 000 000	5 065 184,13	0,17
CRCA T OISEST+0.3% 05-02-24	EUR	5 000 000	5 145 902,25	0,17
CREDIT AGRICOLE SA 110724 FIX 0.0	EUR	20 000 000	19 585 217,73	0,67
CREDIT AGRICOLE SA 270924 FIX 0.0	EUR	15 000 000	14 578 141,00	0,50
CREDIT LYONNAIS 201224 FIX 0.0	EUR	20 000 000	20 018 755,33	0,68
EDF 080124 FIX 4.025	EUR	10 000 000	9 990 084,84	0,34
EDF 260124 FIX 0.0	EUR	15 000 000	14 955 805,59	0,51
ENGIE OISEST+0.08% 05-02-24	EUR	5 000 000	5 031 616,24	0,17
ENGIE OISEST+0.1% 05-06-24	EUR	10 000 000	10 027 823,82	0,34
ENGIE OISEST+0.11% 18-03-24	EUR	10 000 000	10 115 234,97	0,35
ENGIE SA 220124 FIX 0.0	EUR	5 000 000	4 999 744,45	0,17
ICADE PROMOTION 120124 FIX 0.0	EUR	5 000 000	4 992 824,20	0,18
KERING FINANCE 110324 FIX 4.055	EUR	20 000 000	19 841 269,84	0,68
KERING FINANCE 250124 FIX 0.0	EUR	10 000 000	9 971 337,94	0,34
KLEPIERRE 050424 FIX 3.7	EUR	11 000 000	10 882 128,41	0,37
KLEPIERRE 190224 FIX 0.0	EUR	5 000 000	4 971 896,36	0,17
NATIXIS 190624 FIX 0.0	EUR	20 000 000	19 626 785,76	0,67
PERNOD RICARD FINANCE 240624 FIX 0.0	EUR	6 000 000	5 887 398,60	0,20
PSA BA E3R+0.5% 23-09-24	EUR	10 000 000	10 012 613,33	0,34
PSA BA E3R+0.85% 15-11-24	EUR	10 000 000	10 100 775,00	0,34
PSA BA E3R+0.91% 06-12-24	EUR	10 000 000	10 077 200,00	0,35
RCI BANQUE 170424 FIX 0.0	EUR	20 000 000	19 756 539,07	0,68
RCI BANQUE 260324 FIX 4.14	EUR	10 000 000	9 904 021,78	0,34
RCI BANQUE SA 290124 FIX 0.0	EUR	10 000 000	9 966 694,63	0,34
ROTHSCHILD MARTIN MAUREL 030124 FIX 3.33	EUR	20 000 000	19 991 337,09	0,68
ROTHSCHILD MARTIN MAUREL 070224 FIX 0.0	EUR	5 000 000	4 978 910,17	0,17
ROTHSCHILD MARTIN MAUREL 201224 FIX 0.0	EUR	20 000 000	20 018 666,44	0,69
SG OISEST+0.31% 25-04-24	EUR	15 000 000	15 494 564,38	0,53
SODEXO 220124 FIX 0.0	EUR	18 000 000	17 954 060,05	0,61
STE DE E3R+0.76% 17-07-25	EUR	10 000 000	10 116 369,44	0,34
STE DE E3R+0.79% 17-01-25	EUR	10 000 000	10 129 086,11	0,35
STE DE OISEST+0.4% 17-01-24	EUR	10 000 000	10 358 415,16	0,35
TECHNIP EURO CASH SNC 040124 FIX 4.06	EUR	5 000 000	4 997 279,26	0,17
TECHNIP EURO CASH SNC 050224 FIX 0.0	EUR	5 000 000	4 979 528,60	0,17
TECHNIP EURO CASH SNC 120124 FIX 0.0	EUR	30 000 000	29 955 324,96	1,03
VEOL E OISEST+0.22% 18-01-24	EUR	10 000 000	10 340 806,83	0,35
VEOL E OISEST+0.26% 17-04-24	EUR	20 000 000	20 560 032,62	0,70
VEOLIA ENVIRONNEMENT 230224 FIX 0.0	EUR	10 000 000	9 939 109,15	0,34
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>785 840 459,85</b>	<b>26,89</b>
<b>IRLANDE</b>				
INTE BANK IREL ZCP 24-01-24	EUR	20 000 000	19 945 565,23	0,69
INTESA SANPAOLO BANK IRELAND PLC 130624 FIX 4.02	EUR	10 000 000	9 819 340,50	0,33
INTESA SANPAOLO BANK IRELAND PLC 141124	EUR	15 000 000	14 521 125,55	0,50

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>TOTAL IRLANDE</b>			<b>44 286 031,28</b>	<b>1,52</b>
<b>ITALIE</b>				
ENI SPA 200324 FIX 0.0	EUR	10 000 000	9 911 465,83	0,34
UNICREDIT S.P.A. 041224 FIX 0.0	EUR	10 000 000	10 024 397,35	0,34
<b>TOTAL ITALIE</b>			<b>19 935 863,18</b>	<b>0,68</b>
<b>PAYS-BAS</b>				
ABN AMRO BANK N.V. 120224 FIX 3.99	EUR	5 000 000	4 976 158,67	0,17
IBERDROLA INTERNATIONAL BV 010324 FIX 0.	EUR	5 000 000	4 966 300,89	0,17
IBERDROLA INTERNATIONAL BV 260624 FIX 0.	EUR	10 000 000	9 811 686,48	0,33
IBERDROLA INTERNATIONAL BV 280324 FIX 0.	EUR	10 000 000	9 901 352,28	0,34
ING BANK N.V. 310724 OISEST 0.285	EUR	20 000 000	20 359 694,09	0,70
STEL N E3R+0.65% 30-10-25	EUR	20 000 000	20 163 401,11	0,69
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>			<b>70 178 593,52</b>	<b>2,40</b>
<b>ROYAUME-UNI</b>				
BARC B OISEST+0.2% 03-04-24	EUR	10 000 000	10 283 918,38	0,36
BARCLAYS BANK PLC 210324 FIX 0.0	EUR	20 000 000	19 807 237,00	0,67
BARCLAYS BANK PLC 310524 FIX 0.0	EUR	10 000 000	9 836 130,07	0,34
COMMERZBANK AG LONDON BRANCH FDBAG 171024 FIX 0.0	EUR	25 000 000	24 263 939,90	0,83
DEUTSCHE BANK AG, LONDON BRANCH 221124 F	EUR	10 000 000	9 672 177,66	0,33
DEUTSCHE BANK AG 120924 FIX 0.0	EUR	20 000 000	19 467 714,82	0,67
DEUTSCHE BANK AG 171024 FIX 0.0	EUR	20 000 000	19 406 568,69	0,66
<b>TOTAL ROYAUME-UNI</b>			<b>112 737 686,52</b>	<b>3,86</b>
<b>SUEDE</b>				
SKANDINAVISKA 230824 FIX 0.0	EUR	20 000 000	19 530 693,71	0,67
SKANDINAVISKA ENSKILDA BANKEN AB 150524 FIX 0.0	EUR	5 000 000	4 929 649,79	0,17
<b>TOTAL SUEDE</b>			<b>24 460 343,50</b>	<b>0,84</b>
<b>TOTAL Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>1 171 137 667,49</b>	<b>40,08</b>
<b>Titres de créances non négociés sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>ALLEMAGNE</b>				
DEUTCHBK AG PA ZCP 07-08-24	EUR	20 000 000	19 533 533,79	0,67
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>			<b>19 533 533,79</b>	<b>0,67</b>
<b>AUSTRALIE</b>				
ING BA OISEST+0.215% 25-01-24	EUR	25 000 000	25 829 223,67	0,88
<b>TOTAL AUSTRALIE</b>			<b>25 829 223,67</b>	<b>0,88</b>
<b>CHILI</b>				
BBVA ZCP 02-05-24	EUR	20 000 000	19 725 508,59	0,68
<b>TOTAL CHILI</b>			<b>19 725 508,59</b>	<b>0,68</b>
<b>ESPAGNE</b>				
BBVA ZCP 06-09-24	EUR	10 000 000	9 738 255,97	0,33
NT CONS FIN ZCP 02-05-24	EUR	10 000 000	9 861 414,26	0,34
NT CONS FIN ZCP 04-01-24	EUR	20 000 000	19 989 089,29	0,68
NT CONS FIN ZCP 28-06-24	EUR	10 000 000	9 806 236,93	0,34
SANTANDER CONSUMER FINANCE, S.A. 060624 FIX 0.0	EUR	20 000 000	19 657 919,44	0,67
<b>TOTAL ESPAGNE</b>			<b>69 052 915,89</b>	<b>2,36</b>
<b>FRANCE</b>				
ALLIANZ BANQUE S.A 250924 FIX 0.0	EUR	5 000 000	4 992 885,14	0,17
ALLI B E3R+0.31% 06-01-25	EUR	10 000 000	10 103 975,00	0,35

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ALLI B OISEST+0.23% 12-01-24	EUR	5 000 000	5 172 600,22	0,18
AXA BANQUE OISEST+.21% 050124	EUR	20 000 000	20 566 136,76	0,70
AXA BA OISEST+0.23% 19-02-24	EUR	11 000 000	11 271 074,14	0,39
BNP PA OISEST+0.2% 01-02-24	EUR	20 000 000	20 661 594,42	0,71
BNP PARIBAS 050624 0.24%	EUR	10 000 000	9 987 437,23	0,34
BPIFRANCE 210824 FIX 0.0	EUR	10 000 000	9 762 301,52	0,33
BQ POS OISEST+0.235% 01-03-24	EUR	20 000 000	20 631 196,82	0,71
CA CON E3R+0.45% 10-10-24	EUR	10 000 000	10 118 742,50	0,35
CA CON OISEST+0.32% 22-04-24	EUR	10 000 000	10 278 338,50	0,36
CA CON OISEST+0.33% 09-04-24	EUR	10 000 000	10 291 324,04	0,35
CAIS F E3R+0.42% 01-07-24	EUR	10 000 000	10 119 915,28	0,35
CARR B E3R+0.32% 09-10-24	EUR	10 000 000	10 100 128,89	0,34
CARR B E3R+0.6% 10-10-24	EUR	10 000 000	10 127 659,17	0,34
CARR B E3R+0.6% 21-10-24	EUR	5 000 000	5 056 618,89	0,17
CARR B E3R+0.65% 17-02-25	EUR	10 000 000	10 080 831,11	0,34
CIE FINA MART ZCP 11-10-24	EUR	10 000 000	9 714 449,16	0,34
CRCA D OISEST+0.32% 06-12-24	EUR	10 000 000	10 025 823,54	0,34
DANONE SA 250324 FIX 0.0	EUR	20 000 000	19 809 291,55	0,68
GECINA 130324 FIX 0.0	EUR	10 000 000	9 919 661,76	0,34
KLEPIERRE 190124 FIX 0.0	EUR	5 000 000	4 988 968,84	0,17
NATI OISEST+0.31% 04-03-24	EUR	10 000 000	10 318 992,99	0,35
NATI OISEST+0.31% 31-01-24	EUR	20 000 000	20 686 094,31	0,70
ORANGE OISEST+0.225% 20-03-24	EUR	10 000 000	10 272 977,63	0,35
ORANGE SA 100724 FIX 0.0	EUR	20 000 000	19 594 513,32	0,68
ORAN OISEST+0.23% 12-03-24	EUR	30 000 000	30 918 393,53	1,06
ORAN OISEST+0.27% 12-11-24	EUR	15 000 000	15 084 537,12	0,51
PR FINA SA PAUL RI ZCP 08-01-24	EUR	10 000 000	9 990 009,99	0,34
PR FINA SA PAUL RI ZCP 20-05-24	EUR	20 000 000	19 689 345,88	0,67
PSA BA E3R+1.0% 27-12-24	EUR	10 000 000	10 063 588,34	0,34
RCI BANQUE 130324 FIX 0.0	EUR	20 000 000	19 836 492,20	0,68
RENAULT SA 260424 FIX 0.0	EUR	10 000 000	9 870 585,65	0,34
ROTH M OISEST+0.26% 08-03-24	EUR	20 000 000	20 623 304,14	0,70
SCHNEIDER ELECTRIC SE 250124 FIX 0.0	EUR	15 000 000	14 955 714,47	0,51
SGAM ZCP 09-02-24	EUR	20 000 000	19 910 204,98	0,69
SG OISEST+0.29% 21-03-24	EUR	20 000 000	20 611 771,85	0,71
SG OISEST+0.37% 07-04-24	EUR	20 000 000	20 740 166,00	0,70
SG ZCP 03-01-24	EUR	10 000 000	9 995 624,14	0,34
SG ZCP 16-08-24	EUR	10 000 000	9 753 850,74	0,34
STE DE E3R+0.64% 18-07-24	EUR	10 000 000	10 112 565,27	0,35
STE DE E3R+0.7% 03-03-25	EUR	8 000 000	8 044 107,56	0,28
VEOL E OISEST+0.17% 09-01-24	EUR	10 000 000	10 340 834,38	0,35
VEOL E OISEST+0.27% 01-03-24	EUR	10 000 000	10 318 199,80	0,35
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>575 512 828,77</b>	<b>19,69</b>
<b>IRLANDE</b>				
INTE BANK IREL ZCP 16-04-24	EUR	20 000 000	19 762 260,01	0,68
INTE BANK IREL ZCP 16-08-24	EUR	10 000 000	9 756 890,80	0,33
<b>TOTAL IRLANDE</b>			<b>29 519 150,81</b>	<b>1,01</b>
<b>ITALIE</b>				

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
UNIC I OISEST+0.29% 19-03-24	EUR	20 000 000	20 612 927,40	0,70
UNIC I OISEST+0.3% 07-03-24	EUR	20 000 000	20 632 429,20	0,71
UNIC OISEST+0.34% 09-06-24	EUR	10 000 000	10 234 324,00	0,35
UNICREDIT SPA 150724 FIX 0.0	EUR	20 000 000	19 573 685,14	0,67
<b>TOTAL ITALIE</b>			<b>71 053 365,74</b>	<b>2,43</b>
<b>PAYS-BAS</b>				
COOP R OISEST+0.2% 29-01-24	EUR	20 000 000	20 663 620,93	0,71
COOP R OISEST+0.32% 02-07-24	EUR	20 000 000	20 426 844,74	0,70
IBERDROLA INTERNATIONAL BV 210524 FIX 0.	EUR	10 000 000	9 841 672,10	0,34
IBERDROLA INTL BV ZCP 03-01-24	EUR	10 000 000	9 995 446,52	0,34
ING BA OISEST+0.255% 22-03-24	EUR	20 000 000	20 603 725,51	0,70
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>			<b>81 531 309,80</b>	<b>2,79</b>
<b>ROYAUME-UNI</b>				
BARC B OISEST+0.4% 07-02-24	EUR	10 000 000	10 345 731,39	0,35
BARCLAYS BANK PLC 070624 FIX 3.91	EUR	10 000 000	9 828 761,14	0,34
BARCLAYS BANK PLC 310724 FIX 0.0	EUR	10 000 000	9 772 284,07	0,34
<b>TOTAL ROYAUME-UNI</b>			<b>29 946 776,60</b>	<b>1,03</b>
<b>SUEDE</b>				
NORD B OISEST+0.24% 14-10-24	EUR	10 000 000	10 092 499,20	0,35
<b>TOTAL SUEDE</b>			<b>10 092 499,20</b>	<b>0,35</b>
<b>TOTAL Titres de créances non négociés sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>931 797 112,86</b>	<b>31,89</b>
<b>TOTAL Titres de créances</b>			<b>2 102 934 780,35</b>	<b>71,97</b>
<b>Organismes de placement collectif</b>				
<b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>				
<b>FRANCE</b>				
AMUNDI EURO LIQUIDITY SRI IC	EUR	580	138 517 813,80	4,74
SG MONETAIRE PLUS 3D	EUR	5 800	140 774 955,78	4,82
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>279 292 769,58</b>	<b>9,56</b>
<b>TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>			<b>279 292 769,58</b>	<b>9,56</b>
<b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>			<b>279 292 769,58</b>	<b>9,56</b>
<b>Créances</b>			<b>56 247,78</b>	<b>0,00</b>
<b>Dettes</b>			<b>-775 652,39</b>	<b>-0,02</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>252 851 011,06</b>	<b>8,65</b>
<b>Actif net</b>			<b>2 921 992 677,50</b>	<b>100,00</b>

Action RMM TRÉSORERIE D EUR	EUR	61 327,7996	994,41
Action RMM TRÉSORERIE I EUR	EUR	360,6099	3 057 250,77
Action RMM TRÉSORERIE C EUR	EUR	1 734 008,8100	1 014,14

## Complément d'information relatif au régime fiscal du coupon

Décomposition du coupon : Action RMM TRÉSORERIE D EUR

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Revenus non déclarables et non imposables	0,00		0,00	
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	8 585,89	EUR	0,14	EUR
TOTAL	8 585,89	EUR	0,14	EUR

**RMM TRESORERIE**  
Société d'investissement à capital variable  
Siège social 29, avenue de Messine 75008 Paris  
819 923 053 RCS Paris

**RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**Exercice clos le 29 décembre 2023**

**I - DEVELOPPEMENT JURIDIQUE**

**A/            *Approbation des comptes***

Conformément à la Loi, nous soumettons à votre approbation les comptes de l'exercice clos le 29 décembre 2023, les conclusions sur les conventions visées à l'article L 225-38 du Code de Commerce et le quitus aux administrateurs.

L'exercice clos le 29 décembre 2023 fait ressortir un résultat de 40 975 587,87 €.

Les sommes distribuables de l'exercice sont les suivantes :

1.            Sommes distribuables afférentes au résultat :

	<b>29/12/2023</b>
<b>Sommes restant à affecter</b>	
Report à nouveau	0,00
Résultat	40 975 587,87
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00
<b>Total</b>	<b>40 975 587,87</b>

2.            Sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes :

	<b>29/12/2023</b>
<b>Sommes restant à affecter</b>	
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	419 415,73
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00
<b>Total</b>	<b>419 415,73</b>

Nous vous proposons d'affecter les sommes distribuables de la façon suivante :

1. Affectation des sommes distribuables afférentes au résultat :

	<b>29/12/2023</b>
<b>Action RMM TRÉSORERIE C EUR</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	23 661 538,10
<b>Total</b>	<b>23 661 538,10</b>

	<b>29/12/2023</b>
<b>Action RMM TRÉSORERIE D EUR</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	819 952,68
Report à nouveau de l'exercice	530,44
Capitalisation	0,00
<b>Total</b>	<b>820 483,12</b>
<b>Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre de parts	61 327,7996
Distribution unitaire	13,37
<b>Crédit d'impôt</b>	
<b>Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat</b>	<b>0,00</b>

	<b>29/12/2023</b>
<b>Action RMM TRÉSORERIE I EUR</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	16 493 566,65
<b>Total</b>	<b>16 493 566,65</b>

2. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes :

	29/12/2023
<b>Action RMM TRÉSORERIE C EUR</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	250 166,27
<b>Total</b>	<b>250 166,27</b>

	29/12/2023
<b>Action RMM TRÉSORERIE D EUR</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	8 585,89
Plus et moins-values nettes non distribuées	290,43
Capitalisation	0,00
<b>Total</b>	<b>8 876,32</b>
<b>Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre de parts	61 327,7996
<b>Distribution unitaire</b>	<b>0,14</b>

	29/12/2023
<b>Action RMM TRÉSORERIE I EUR</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	160 373,14
<b>Total</b>	<b>160 373,14</b>

Nous vous proposons de procéder au détachement du dividende de l'action D EUR comme suit :

- (i) Dividende afférent au résultat :
  - Actions D EUR : 13,37 €/action
- (ii) Dividende afférent aux plus-values nettes
  - Actions D EUR : 0,14 €/action

Et ce dans le respect des délais légaux et réglementaires.

Nous vous rappelons qu'au cours des trois derniers exercices précédents, les revenus distribués ainsi que la part des revenus éligibles à la réfaction de 40% et celle non éligible à cette réfaction ont été les suivants :

<b>Exercices</b>	<b><u>RMM</u> <u>TRESORERIE – D</u> <b>Dividende distribué en euros</b></b>	<b>Part éligible à l'abattement de 40%</b>	<b>Part non éligible à l'abattement de 40%</b>
2020	1,01 €	0	1,01 €
2021	2,56 €	0	2,56 €
2022	-	-	-

Par ailleurs, nous vous précisons que la mise en place à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018 d'un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 30% ou « flat tax » consiste en une imposition à l'IR à un taux forfaitaire unique de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, ce qui se traduit par une taxation globale à 30%. L'abattement de 40% n'est pas applicable dans ce cas.

Les contribuables y ayant intérêt peuvent toutefois opter pour l'imposition selon le barème progressif de l'impôt sur le revenu pour lequel l'abattement de 40% est applicable.

Cette option étant globale, il n'est pas possible de combiner l'imposition au PFU et l'imposition selon barème progressif.

## **B/ Rapport sur le Gouvernement d'entreprises**

(article L 225-37 du Code de Commerce)

### **1. Modalités d'exercice de la Direction Générale**

Le Conseil d'administration réuni le 30 avril 2019 a décidé de maintenir le cumul des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général. Le mandat du Président Directeur Général a été renouvelé jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos fin décembre 2024.

### **2. Liste des mandats et fonctions des mandataires de la SICAV**

Un courriel a été envoyé aux administrateurs afin de les informer de leur obligation de déclarer l'ensemble de leurs mandats avant le 9 février 2024.

#### **Emmanuel PETIT**

- Président Directeur Général et administrateur de la SICAV RMM Trésorerie
- Directeur Général Délégué et administrateur de la SICAV R-co Target 2024 High Yield
- Gérant de la société Rothschild & Cie, société en commandite simple

#### **Xavier de LAFORCADE**

- Président Directeur Général et Administrateur de la SICAV Goéland Investissement
- Administrateur de la SICAV R-co Valor
- Administrateur de la SICAV Capital & Développement
- Administrateur et Directeur Général de la SICAV Elan R-co
- Administrateur et Directeur Général Délégué de la SICAV RMM Trésorerie
- Administrateur de la SICAV de droit belge RWM Strategic Value
- Associé-Gérant de RCB Partenaires, Société en Nom Collectif
- Associé-Gérant Rothschild Martin Maurel, Société en Commandite Simple
- Gérant de la Société Forestière d'Exploitation des Landes
- Gérant SC Avec deux Ailes
- Gérant de la SC 2L2I
- Directeur Général de la Société par Actions Simplifiée Montaigne Rabelais

### **Frédérique BONNELL**

- Président du Conseil d'Administration et Administrateur de la SICAV Roda
- Administrateur de la SICAV Goéland Investissement
- Administrateur de la SICAV R-co Valor
- Administrateur de la SICAV Capital & Développement
- Administrateur de la SICAV RMM Trésorerie
- Associé - Gérant de la SCI Saint Loup
- Président de la société GEDAF, Société par Actions Simplifiée

### **Yann ROUX**

- Administrateur de la SICAV RMM Trésorerie

## **3. Conventions**

### **3.1 Conventions conclues entre un mandataire social ou un actionnaire disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10% et une société détenue à plus de 50% par la SICAV RMM TRESORERIE**

Nous vous informons qu'au cours de l'exercice clos le 29 décembre 2023, aucune convention n'a été conclue entre un mandataire social ou un actionnaire disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10% et une société détenue à plus de 50% par la SICAV RMM TRESORERIE.

### **3.2 Conventions visées par l'article L 225-38 du Code de Commerce**

La SICAV RMM TRESORERIE n'a pas, au cours de l'exercice clos le 29 décembre 2023, conclu de convention entrant dans le champ d'application des articles L 225-38 et suivants du Code de commerce.

### **3.3 Conventions courantes conclues à des conditions normales**

Conformément à l'article L.225-39 du Code de Commerce, le Président a tenu à votre disposition et communiqué au Commissaire aux Comptes, la liste des conventions courantes ci-dessous conclues à des conditions normales.

<b>N°</b>	<b>Nature</b>	<b>Parties</b>	<b>Date</b>	<b>Expiration</b>
1	Convention Dépositaire	RMM Trésorerie / Rothschild Martin Maurel	18/03/2016	Durée indéterminée
2	Convention de délégation de gestion Financière, administrative et comptable	RMM Trésorerie / Rothschild&Co Asset Management	18/03/2016	Durée indéterminée
3	Convention de mise à disposition des locaux	RMM Trésorerie / Rothschild Asset Management	18/03/2016	Durée indéterminée

## **4. Délégations accordées au conseil d'administration dans le domaine des augmentations de capital (Article L225-129-1 et L.225-129-2 du Code de Commerce)**

Néant.

## II – VIE DE LA SICAV AU COURS DE L'EXERCICE

### A/ *Evolution du portefeuille*

- Au cours de l'exercice, la valeur liquidative des **actions C EUR** de capitalisation est passée de 982,91 € au 30 décembre 2022 à 1 014,14 € au 29 décembre 2023- soit une hausse de 3,17 %.

L'actif net des actions C EUR passe de 1 189 668 919,79 € au 30 décembre 2022 à 1 758 533 073,58 € au 29 décembre 2023.

Le nombre des actions C EUR passe quant à lui de 1 210 354, 8838 à 1 734 008,8100 pendant la même période.

- Au cours de l'exercice, la valeur liquidative des **actions D EUR** de distribution est passée de 963,78 € au 30 décembre 2022 à 994,41 € au 29 décembre 2023 - soit une hausse de 3,27 %.

L'actif net des actions D EUR passe de 25 672 421,88 € au 30 décembre 2022 à 60 984 711,13 € au 29 décembre 2023.

Le nombre des actions D EUR passe quant à lui de 26 637,0970 à 61 327,7996 à cette même date.

- Au cours de l'exercice, la valeur liquidative des **actions I EUR** de capitalisation est passée de 2 958 547,81 € au 30 décembre 2022 à 3 057 250,77 € au 29 décembre 2023 soit une hausse de 3,33 %.

L'actif net des actions I EUR passe de 488 371 924,82 € au 30 décembre 2022 à 1 102 474 892,79 € au 29 décembre 2023.

Le nombre des actions I EUR passe quant à lui de 165,0715 à 360,6099 à cette même date.

Ci-après, le tableau des résultats de la société au cours des cinq derniers exercices sociaux.

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>1 293 773 398,59</b>	<b>1 134 485 042,85</b>	<b>1 115 134 528,36</b>	<b>1 703 713 266,49</b>	<b>2 921 992 677,50</b>
<b>Action RMM TRÉSORERIE C EUR en EUR</b>					
Actif net	885 106 858,62	709 203 237,35	613 958 205,20	1 189 668 919,79	1 758 533 073,58
Nombre de titres	891 044,4187	715 919,6245	622 951,3649	1 210 354,8838	1 734 008,8100
Valeur liquidative unitaire	993,34	990,62	985,56	982,91	1 014,14
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	-3,71	-4,23	-6,21	-4,25	0,14
Capitalisation unitaire sur résultat	1,28	1,01	2,60	-0,29	13,64
<b>Action RMM TRÉSORERIE D EUR en EUR</b>					
Actif net	36 736 897,52	27 002 666,89	24 385 078,11	25 672 421,88	60 984 711,13
Nombre de titres	37 529,3760	27 696,8629	25 166,3854	26 637,0970	61 327,7996
Valeur liquidative unitaire	978,88	974,94	968,95	963,78	994,41
Distribution unitaire sur +/- valeurs nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,14
Distribution unitaire sur résultat	1,27	1,01	2,56	0,00	13,37
Crédit d'impôt unitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	-0,27	0,00
<b>Action RMM TRÉSORERIE I EUR en EUR</b>					
Actif net	371 929 642,45	398 279 138,61	476 791 245,05	488 371 924,82	1 102 474 892,79
Nombre de titres	124,5805	133,7056	160,8033	165,0715	360,6099
Valeur liquidative unitaire	2 985 456,33	2 978 776,79	2 965 058,83	2 958 547,81	3 057 250,77
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	-11 163,81	-13 328,56	-18 681,76	-12 796,24	444,72
Capitalisation unitaire sur résultat	5 368,17	4 839,12	9 335,08	591,79	45 737,97

**B/ Rappel de la classification, de l'objectif de gestion et de la stratégie d'investissement de la SICAV**

**Objectif de gestion :** la SICAV a pour objectif de gestion, sur une durée de placement recommandée de trois à six mois, de préserver son capital et de générer une performance, nette de frais, supérieure à celle de l'indice de référence ESTER Capitalisé, après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion. Ces frais de fonctionnement et de gestion maximums sont de 0,15% pour les actions I EUR et de 0,30% pour les actions C EUR et D EUR. En cas de très faible niveau des taux d'intérêt du marché monétaire, le rendement dégagé par la SICAV pourrait ne pas suffire à couvrir les frais de gestion et la SICAV pourrait voir sa valeur liquidative baisser.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à vous reporter à la partie frais de fonctionnement et de gestion du prospectus.

**Indicateur de référence :** L'indicateur de référence de la SICAV est l'ESTER Capitalisé.

L'indice ESTER/€STR (Code Bloomberg : OISESTR) est un taux d'intérêt interbancaire de référence pour la zone euro. Il repose sur les taux d'intérêt des emprunts en euros sans garantie, contractés au jour le jour par les établissements bancaires. Ces taux d'intérêt sont obtenus directement par la Banque Centrale Européenne (BCE) dans le cadre de la collecte de données statistiques du marché

monétaire. L'indice est libellé en EUR et est capitalisé. Il est calculé par la BCE et est diffusé par l'EMMI (European Money Markets Institute) sur le site [www.emmi-benchmarks.eu](http://www.emmi-benchmarks.eu).

L'administrateur de l'ESTER bénéficie de l'exemption de l'article 2.2 du règlement Benchmark en tant que banque centrale et à ce titre n'a pas à être inscrit sur le registre de l'ESMA.

Conformément au règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, la Société de gestion dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

L'indicateur de référence est utilisé uniquement à titre de comparaison. Le gérant peut, à sa libre discrétion, choisir les titres qui composent le portefeuille dans le respect de la stratégie de gestion et des contraintes d'investissement.

Cet OPCVM n'est pas un OPCVM indiciel

## **Stratégies d'investissement :**

### **1. Description des stratégies utilisées :**

La SICAV peut investir jusqu'à 100% en instruments du marché monétaire, obligations, titres de créances négociables libellés en Euro (à taux fixe, variable ou révisable), de qualité équivalente à « investment grade », et en bons à moyen terme négociables, d'obligations sécurisées, ayant une durée de vie résiduelle maximum inférieure ou égale à 2 ans, à condition que le taux soit révisable dans un délai maximum de 397 jours.

La société de gestion ne recourt pas exclusivement et mécaniquement à des notations de crédit émises par des agences de notation mais procède à sa propre analyse afin d'évaluer la qualité de crédit des instruments de taux.

La SICAV pourra être également investie jusqu'à 10% de son actif en actions ou parts d'OPCVM monétaires, relevant de la directive européenne 2009/65/CE, de droit français ou européen ceci dans le respect des conditions légales et réglementaires.

Le portefeuille de la SICAV aura une MMP<sup>1</sup> (Maturité Moyenne Pondérée jusqu'à la date d'échéance) inférieure ou égale à 6 mois. De plus, la DVMP<sup>2</sup> du portefeuille (Durée de Vie Moyenne Pondérée jusqu'à la date d'extinction des instruments financiers et calculée comme la moyenne des maturités finales des instruments financiers) est inférieure à 12 mois, la MMP et la DVMP sont calculées selon les modalités prévues par les dispositions CESR du 19 mai 2010.

La sensibilité du portefeuille s'inscrit dans une fourchette comprise entre 0 et 1 (incluant les actifs du bilan et les instruments financiers à terme).

Dans la limite maximum d'une fois l'actif de la SICAV, la SICAV peut par ailleurs intervenir, uniquement à titre de couverture, sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés français et étrangers ou de gré à gré afin de poursuivre son objectif de gestion.

La SICAV peut également investir jusqu'à 100% de son actif en titres intégrant des dérivés (EMTN intégrant des couvertures du risque de taux et de change).

---

1 MMP ou WAM en anglais, constitue une mesure de la durée moyenne jusqu'à l'échéance de tous les titres détenus par l'OPCVM, pondérée pour refléter le poids relatif de chaque instrument, en considérant que l'échéance d'un instrument à taux révisable (floating rate) est le temps restant à courir jusqu'à la prochaine révision du taux monétaire, plutôt que le temps restant à courir jusqu'au remboursement du principal de l'instrument. En pratique la MMP est utilisée pour mesurer la sensibilité d'un fonds monétaire aux variations des taux d'intérêt monétaires.

2 DVMP ou WAL en anglais est la moyenne pondérée des durées de vie résiduelles de chaque valeur détenue par l'OPCVM, c'est-à-dire la durée de vie restant à courir jusqu'au remboursement intégral du principal du titre (sans tenir compte des échéances d'intérêt et des réductions de principal). La DVMP est utilisée pour mesurer le risque de crédit et le risque de liquidité.

En outre, la SICAV pourra faire des pensions contre obligations ou contre titres de créances négociables.

La SICAV sera exclusivement investie dans des titres et obligations libellés en Euro, il n'y aura donc aucun risque de change.

#### Critères extra-financiers :

L'univers d'investissement du portefeuille est l'iBoxx Euro Corporates Overall ; les valeurs en portefeuille qui ne figureraient pas dans cet indice seront réintégrées à l'univers d'investissement initial. La société de gestion peut sélectionner des valeurs en dehors de l'indicateur composant son univers d'investissement. Pour autant, elle s'assurera que l'indicateur retenu soit un élément de comparaison pertinent des caractéristiques ESG de cette SICAV. Les titres de l'univers d'investissement du portefeuille font l'objet au préalable d'une étude de leur profil au regard des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG). La contribution positive des critères ESG peut être prise en compte dans les décisions d'investissement, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

La part des positions analysées sur la base des critères extra-financiers, sera durablement supérieure à 90% de la quote-part de l'actif net, composée des titres de créances et instruments du marché monétaire bénéficiant d'une évaluation de crédit « investment grade » et de la dette souveraine émise par des pays développés.

La note du portefeuille, au regard des critères extra-financiers, est supérieure à la note de l'univers d'investissement initial.

Les notations extra-financières proviennent principalement d'un prestataire de données externe de recherche extra-financière MSCI ESG Research. MSCI ESG Research note les entreprises de CCC à AAA (AAA étant la meilleure note).

Les notations sont attribuées secteur par secteur via une approche « Best-in-Class ». Cette approche privilégie les entreprises les mieux notées d'un point de vue extra-financier au sein de leur secteur d'activité, sans privilégier ou exclure un secteur.

Nous nous réservons le droit de noter nous-mêmes les émetteurs qui ne seraient pas couverts par la recherche MSCI ESG Research à laquelle nous avons accès en utilisant des sources de données fiables et une grille d'analyse comparable.

Le règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers tel que modifié (SFDR), régit les exigences de transparence concernant l'intégration des risques en matière de durabilité dans les décisions d'investissement, la prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité et la publication d'informations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) et relatives au développement durable.

Le risque de durabilité signifie la survenance d'un événement ou d'une situation ESG qui pourrait potentiellement ou effectivement avoir une incidence négative importante sur la valeur de l'investissement d'un Fonds. Les risques de durabilité peuvent soit représenter un risque propre, soit avoir un impact sur d'autres risques et peuvent contribuer de manière significative à des risques tels que les risques de marché, les risques opérationnels, les risques de liquidité ou les risques de contrepartie. Les risques de durabilité peuvent avoir un impact sur les rendements à long terme ajustés en fonction des risques pour les investisseurs. L'évaluation des risques de durabilité est complexe et peut être basée sur des données ESG difficiles à obtenir et incomplètes, estimées, dépassées ou autrement matériellement inexactes. Même lorsqu'elles sont identifiées, il n'y a aucune garantie que ces données seront correctement évaluées.

La société de gestion intègre les risques et les opportunités de durabilité dans son processus de recherche, d'analyse et de décision d'investissement afin d'améliorer sa capacité à gérer les risques de manière plus complète et à générer des rendements durables à long terme pour les investisseurs.

Le Fonds promeut certaines caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR et des pratiques de bonne gouvernance. Pour plus de détails, veuillez-vous référer

au document « Caractéristiques environnementales et/ou sociales » annexé au présent prospectus. Les risques en matière de durabilité sont intégrés dans la décision d'investissement comme exposé dans les critères extra-financiers ci-dessus et ainsi que via les politiques d'exclusions, la notation extra-financière du portefeuille, la politique d'engagement, les contrôles ESG mis en place et le respect de la politique charbon de Rothschild & Co.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental représentent un engagement minimum d'alignement de 0% des investissements.

La société de gestion prend en compte les incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité, et précise comment ce produit les considère, de manière transparente et pragmatique, dans sa politique de déclaration d'incidences négatives.

Les investissements suivront la politique ESG, et la politique de déclaration d'incidences négatives, accessibles sur le site

<https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/>

## **2. Description des catégories d'actifs :**

L'ensemble des classes d'actifs qui entrent dans la composition de l'actif de la SICAV sont :

- **Actions** : néant.
- **Titres de créance, instruments du marché monétaire et Obligations** : entre 0-100 % de l'actif net

Dans la limite de la fourchette de détention précisée ci-dessous, la SICAV investira dans des instruments du marché monétaire, des obligations, des titres de créances négociables libellés en Euro (à taux fixe, variable ou révisable), de qualité équivalente à « investment grade », et en bons à moyen terme négociables, d'obligations sécurisées, ayant une durée de vie résiduelle maximum inférieure ou égale à 2 ans, à condition que le taux soit révisable dans un délai maximum de 397 jours. Pour les instruments à taux variables, la révision du taux doit se faire sur la base d'un taux ou d'un indice du marché monétaire.

La sensibilité du portefeuille s'inscrit dans une fourchette comprise entre 0 et 1 (incluant les actifs du bilan et les instruments financiers à terme).

Les obligations callable/puttable dont les « *make whole call* » (obligations pouvant être remboursées à tout moment par l'émetteur, à un montant incluant à la fois le nominal et les coupons que le porteur aurait reçus si le titre avait été remboursé à échéance) pourront représenter jusqu'à 60% de l'actif net de la SICAV.

En application des dispositions dérogatoires de l'article 17§7 du règlement (UE) 2017/1131, le FCP pourra investir plus de 5% de l'actif net :

- Au sein des pays de l'Union Européenne (pays core : Allemagne et France ; pays périphérique : Italie, Espagne et Portugal), dans des instruments du marché monétaire émis ou garantis individuellement ou conjointement par les entités publiques ou parapubliques suivantes : l'Union européenne, la Banque centrale européenne, les administrations nationales (telle que la C.A.D.E.S en France), des Etats membres ou leurs banques centrales ainsi que le Mécanisme européen de stabilité.

- Concernant les émetteurs de pays tiers, dans des instruments du marché monétaire émis ou garantis individuellement ou conjointement par les institutions ou organisations financières internationales suivantes : La Banque européenne d'Investissement, le Fonds

européen de stabilité financière, la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, la Banque des règlements internationaux et le Fonds monétaire international.

### **Descriptif de la procédure d'évaluation interne de la qualité de crédit :**

#### **a. Description du périmètre de la procédure d'évaluation de la qualité de crédit**

1. Conformément au règlement UE 2017/1131, la qualité de crédit de chaque émetteur en portefeuille fait l'objet d'une analyse interne.
2. La méthodologie Rothschild & Co Liquidity Score (RLS) a pour but l'évaluation de la qualité de crédit d'une entité émettrice en estimant sa capacité à faire face à ses besoins de trésorerie dans un horizon de 12 mois.
3. L'approche de la méthodologie différencie les entités Corporates des entités Financières.

#### **b. Description des acteurs de la procédure**

1. La méthodologie est, dans un premier temps, élaborée par les analystes crédit de l'équipe Taux. La mise en œuvre de celle-ci, la collecte des informations nécessaires en vue de l'évaluation de la qualité de crédit et la documentation de cette dernière sont réalisées par lesdits analystes.
2. Sur cette base intervient le Comité de Crédit Monétaire qui est composé du responsable du pôle de la gestion Taux, de l'analyste en charge de l'évaluation de la qualité de crédit de l'entité et du gestionnaire du fonds. Les analystes et le gestionnaire de fonds sont rattachés au responsable du pôle de gestion Taux qui préside le comité et arbitre, s'il y'a lieu, les éventuels désaccords pouvant intervenir entre le gestionnaire de fonds et les analystes.
3. Ce Comité a notamment pour mission :
  - de déterminer la méthodologie d'attribution des évaluations internes de la qualité crédit sur une base annuelle et
  - d'attribuer les évaluations de la qualité de crédit, proposées tout au long de l'année par les analystes.
4. En effet, la Gestion des risques valide les décisions prises par ce Comité tant quant à la méthodologie employée qu'aux évaluations réalisées de la qualité de crédit des différents émetteurs des titres concernés, permettant de déterminer un profil de risque du fonds monétaire basé sur les décisions prises par le Comité de Crédit Monétaire en toute indépendance.
5. Les décisions du Comité sont soumises aux représentants de la Conformité qui valident au second niveau tant la pertinence de la méthodologie mise en œuvre, que et la cohérence des évaluations réalisées.

#### **c. Fréquence de mise en œuvre de l'évaluation de la qualité de crédit**

La qualité de crédit d'un émetteur est revue :

1. sur une base annuelle lors de la publication des résultats comptables de l'émetteur
2. après une dégradation, par une agence de notation certifiée, de l'entité en dessous des deux notes de crédit à court terme les plus élevées de ladite agence
3. en cas d'évènement important concernant la situation financière de l'émetteur, l'industrie de l'émetteur, ou les marchés financiers, susceptible d'affecter de façon durable la qualité de crédit court terme de l'émetteur
4. après une modification de la méthodologie susceptible d'affecter la note précédemment attribuée à l'émetteur. Un changement de méthodologie peut en effet intervenir en cas d'évolution réglementaire ou sectorielle.

**d. Description des paramètres d'entrée et de sortie de la procédure**

1. Pour les émetteurs Corporates, l'appréciation de la qualité de crédit de l'émetteur se fait à travers un test quantitatif comparant les ressources et les besoins de trésorerie à horizon 12 mois.
2. Les données financières utilisées sont obtenues de fournisseurs de données comme Bloomberg, des rapports publiés par l'émetteur ou de rapports externes (agences de notation, brokers...).
3. Pour les entités Financières, quatre ratios sont calculés à partir des dépôts, des ressources de marchés, des actifs du bilan. Ces quatre ratios sont extraits de Bloomberg.
4. Pour les émetteurs Corporates et Financières, les éléments qualitatifs sont appréciés par les analystes en fonction de l'impact qu'ils peuvent avoir sur la liquidité ainsi que la solvabilité de l'entité Corporate ou Financière. L'analyse qualitative porte sur des éléments tels que la flexibilité sur d'éventuels covenants associés à la dette, les évolutions macroéconomique et sectorielle ou la qualité de la gouvernance.

**e. Description de la méthodologie**

1. Le score quantitatif final (« Grade » sur une échelle de A à D, A étant le meilleur score) des entités Corporates est une pondération de trois scénarios captant chacun une situation opérationnelle spécifique. Une pondération différente est utilisée pour déterminer le score quantitatif final des entités Financières sur la base des quatre ratios mentionnés ci-dessus.
2. La note finale sera composée du « Grade » résultant de l'analyse quantitative (quatre crans), ainsi que d'une vue qualitative de l'analyse (Positive/Neutre/Négative).
3. La qualité de crédit CT sera considérée comme Positive pour une entité bénéficiant d'une notation A, B ou C avec une vue qualitative Positive ou Neutre. Les raisons d'un investissement dans un titre dont la qualité de crédit de l'émetteur est notée D ou avec une vue qualitative Négative sont dûment documentées.
4. La mise en œuvre de cette méthodologie est documentée.

**f. Description du cadre de revue de la procédure**

1. La procédure RLS est revue une fois par an par le gestionnaire, en collaboration avec les analystes, afin de déterminer le caractère adapté de cette dernière aux conditions économiques, de marchés ou aux besoins du fonds.
2. Dans le cadre de cette revue, les paramètres tels que les pondérations de la situation de stress pourront être modifiés.
3. Une modification susceptible d'affecter les notes précédemment définies des émetteurs en portefeuille entraînera une revue de ces dernières.
4. Cette procédure est soumise à la validation du responsable du pôle de gestion Taux. N'étant ni analyste ni gérant du fonds, il agit d'une manière indépendante et autonome.

**g. Validation de la procédure**

1. L'ensemble de cette procédure est validé par la direction générale de la société de gestion.

- **La détention d'actions ou parts d'autres OPCVM, FIA ou fonds d'investissement de droit étranger** : 0-10 % de l'actif net

Dans la limite de la fourchette de détention précisée ci-dessous, la SICAV pourra détenir :

- des parts ou actions d'OPCVM monétaires, relevant de la directive européenne 2009/65/CE, de droit français ou européen.

Dans tous les cas et dans la limite des fourchettes de détention indiquées ci-dessus, l'OPCVM pourra détenir des parts ou actions d'OPCVM gérés par le groupe Rothschild & Co.

- **Pour chacune des catégories mentionnées ci-dessus :**

	Titres de créances, Instrument du marché monétaire et Obligations	Parts ou actions d'OPC	Dépôts
Fourchettes de détention	0%-100%	0-10%	Néant
Investissement dans des instruments financiers des pays hors OCDE (y compris les pays émergents)	Néant	Néant	Néant
Restrictions d'investissements imposées par la société de gestion	L'OPCVM respecte les règles d'investissement de la classification Monétaire à valeur liquidative variable (VNAV) standard		

### **3. Utilisation des Instruments dérivés :**

La SICAV peut intervenir sur les marchés réglementés ou de gré à gré.

Le gérant interviendra sur le risque de taux. Ces interventions se feront uniquement à titre de couverture en vue de réaliser l'objectif de gestion et en accord avec sa stratégie de gestion monétaire. En particulier le gérant peut intervenir sur le marché des futures, options et swaps.

Il est précisé que le FCP n'aura pas recours aux Total Return Swaps (TRS).

A cet effet, en vue de réaliser l'objectif de gestion, l'utilisation des instruments dérivés aura pour objectif de couvrir le portefeuille de la SICAV aux risques de taux afin d'évoluer dans une fourchette de sensibilité comprise entre 0 à 1.

Ces opérations seront effectuées dans la limite d'une fois l'actif, sans recherche de surexposition.

Informations relatives aux contreparties des contrats dérivés négociés de gré à gré du Groupe Rothschild & Co :

La sélection des contreparties, qui pourra être ou non un établissement de crédit, est effectuée selon la procédure en vigueur au sein du groupe Rothschild & Co Asset Management et repose sur le principe de sélectivité dans le cadre d'un processus interne ad hoc. Il est précisé que la Société de Gestion pourra retenir de façon régulière le Dépositaire comme contrepartie pour les dérivés OTC de change.

Ceci se traduit notamment par :

- une validation des contreparties à l'issue de ce processus interne de sélection qui prend en compte des critères tels que la nature des activités, l'expertise, la réputation, etc.
- un nombre limité d'institutions financières avec lesquelles l'OPCVM négocie.

#### **4. Titres intégrant des dérivés :**

En vue de réaliser l'objectif de gestion, l'utilisation de titres intégrant des dérivés est limitée à 100% de l'actif net. Cette limite inclut le recours aux : (i) EMTN/certificats structurés (intégrant des couvertures du risque de taux et de change), (ii) obligations callable et puttable, dont des « *make whole call* » (à hauteur de 60% maximum de l'actif net), ainsi que les titres intégrant des dérivés simples présentant une typologie de risques similaire à celle des instruments précédemment listés.

L'utilisation de ces titres intégrant des dérivés a pour objectif uniquement de couvrir le portefeuille au risque de taux tout en conservant une fourchette de sensibilité du portefeuille comprise entre 0 et 1.

Ces opérations seront effectuées dans la limite d'une fois l'actif.

#### **5. Dépôts :** Néant.

#### **6. Emprunts d'espèces :** Néant.

#### **7. Opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres :**

- **Description générale des opérations :**

- **Nature des interventions :**

Les opérations d'acquisitions ou de cessions temporaires de titres seront réalisées conformément au Code monétaire et financier. Elles seront réalisées dans le cadre de la gestion de la trésorerie et/ou de l'optimisation des revenus de la SICAV.

- **Nature des opérations utilisées :**

Ces opérations consisteront en des prises et des mises en pensions, de produits de taux ou crédit de pays membres de l'OCDE. Il est précisé que les opérations de prêts et emprunts de titres sont interdites.

- **Données générales pour chaque type d'opération :**

- **Niveau d'utilisation envisagée :**

Les opérations de cession temporaire de titres (mises en pension) pourront être réalisées à hauteur de 10% maximum de l'actif net de l'OPC et les opérations d'acquisition temporaire de titres (prises en pension de titres) pourront être réalisées à hauteur de 100% de l'actif net de l'OPCVM. La proportion attendue d'actif sous gestion qui fera l'objet d'une telle opération pourra représenter 10% de l'actif.

- **Rémunération :**

Des informations complémentaires sur la rémunération figurent à la rubrique « frais et commission ».

- **Informations sur les contreparties, les garanties et les risques :**

- **Garanties :**

Les garanties reçues dans le cadre de ces opérations feront l'objet d'une décote selon le principe décrit à la rubrique « *informations relatives aux garanties financières de l'OPCVM* ». Les Garanties seront conservées par le Dépositaire de l'OPCVM. Pour plus d'informations concernant les garanties se reporter la rubrique « *informations relatives aux garanties financières de l'OPCVM* ».

- **Sélection des Contreparties :**

Une procédure de sélection des contreparties avec lesquelles ces opérations sont passées permet de prévenir le risque de conflit d'intérêts lors du recours à ces opérations. Ces contreparties seront des Etablissements de crédit ayant leur siège social dans un état membre de l'Union Européenne et avec une notation minimale de BBB. Des informations complémentaires relatives à la procédure de choix des contreparties figurent à la rubrique "Frais et commissions".

- **Risques :** se reporter à la rubrique « Risques liés à la gestion mise en œuvre » et plus particulièrement au « risque de contrepartie ».

## **C/ Commentaires de gestion**

Bien que l'année 2023 ait commencé par un optimisme des investisseurs concernant un pivot des banques centrales en Europe et aux Etats-Unis, cela a été de courte durée. Dès février, la FED et la BCE ont relevé leurs taux directeurs pour contrer une inflation toujours présente. Le mois de mars a été particulièrement agité dû aux faillites des banques régionales américaines et au rachat de Crédit Suisse par UBS. Cette volatilité s'est ensuite atténuée et les banques centrales (FED, BCE, BoE) ont poursuivi leurs hausses de taux.

Au début du second semestre, après une pause dans ses hausses de taux, la FED a augmenté son taux de 25bp, suivie par la BCE même si les indices ont démontré une baisse de l'activité en zone euro et que l'inflation semblait marquer le pas (5.3% en juillet vs 5.5% en juin). Les mois de septembre et octobre ont été marqués par une forte hausse des taux souverains (4.57% (+46bp) pour le 10 américain en septembre et 2.84% (+38bp) pour le 10 allemand) sur fond de résilience de l'économie américaine faisant craindre des taux directeurs toujours élevés.

La fin d'année, avec le ralentissement de l'inflation en Europe et aux Etats-Unis, a vu un repli des taux souverains avec une baisse du 10 ans US de 45bp à 3.88%, et de 42bp à 2.02% pour le 10 ans allemand malgré la volonté de la BCE de ne pas diminuer ses taux à court terme, et ce même si les indicateurs pointaient un ralentissement de l'économie en zone euro.

Sur l'année, le rendement du 10 ans américain a augmenté de 9bps, débutant à 3.79% pour finir à 3.88%, après avoir atteint un pic à 5% à la mi-octobre. Le Bund quant à lui, a connu une baisse de 54 bps sur l'année, terminant 2023 à 2.02%. Le ralentissement de l'inflation pousse les investisseurs à anticiper 6 baisses de taux en 2024 pour un total de 160bp. La BCE a quant à elle écarté tout espoir de baisse de taux en 2024, indiquant que les risques de redémarrage de l'inflation à court terme n'avaient pas disparu, mais la dégradation de l'activité en zone euro poussent tout de même les investisseurs à miser sur 5 baisses de taux l'année prochaine pour 125bp au total.

De manière générale, le marché du crédit s'est bien porté en 2023, avec une progression sur l'année de 8.2% pour l'Investment Grade. Durant la première partie de l'année, le marché du crédit a été résilient avec des spreads globalement stables sur la période, portés par les bons résultats des entreprises, à l'exception de mars où ces derniers se sont écartés sous la pression générée par les faillites des banques régionales américaines et le rachat de Crédit Suisse. Nous notons qu'au premier semestre, le marché primaire a connu une faible activité.

Le second semestre a poursuivi sur la lancée du premier, avec des spreads de crédit se resserrant sous l'effet des bonnes publications des entreprises et des attentes des investisseurs concernant une possible baisse des taux des banques centrales. Le marché primaire a vu le volume des émissions repartir à la hausse, avec notamment €32Mds émis en août ou encore €36Mds en novembre.

Le marché du Crédit a terminé l'année sur un resserrement des spreads, de 9bp pour l'Investment Grade. L'Investment Grade a connu en décembre son meilleur mois de l'année avec une hausse de 2.8%.

Les indices interbancaires ont progressé tout au long de l'année de 1.90% à 3.90% pour l'€ster, et de 2.50% à 3.90% pour l'Euribor 3 mois. Ainsi la rémunération offerte sur les fonds monétaires a pu s'apprécier au cours des mois, nous avons accompagné la hausse des taux courts en renforçant majoritairement nos investissements à taux variables en première partie d'année, puis en nous concentrant plutôt sur des lignes à taux fixes en deuxième partie d'année considérant le cycle de resserrement monétaire sur sa fin.

Nous avons privilégié d'investir sur la partie monétaire pure, plutôt que sur du crédit court terme, le mouvement de hausse des taux courts ayant apporté une prime supplémentaire sur ce segment. RMM Trésorerie présente une performance sur l'année 2023 de 3.18%.

## **D/                    *Changements substantiels intervenus***

- Au cours de l'exercice :

**Le 1<sup>er</sup> janvier 2023** : La documentation réglementaire de la SICAV a été mise à jour afin de prendre en compte :

- un abaissement des commissions d'entrée à 1% (au lieu de 4,5%) pour toutes les actions ;
- la suppression des commissions de sortie ;
- le passage au Document d'Informations Clés (DIC PRIIPS) en remplacement du DICI ;
- la mise en place d'une annexe pré-contractuelle dite « SFDR ».

**Le 1<sup>er</sup> mars 2023** : Augmentation des frais de gestion réels des classes d'actions C EUR (FR0013127222) et D EUR (FR0013127230), de façon à les faire passer à 0,30% de l'actif net (au lieu de 0,20%), qui correspond au taux maximum indiqué dans le prospectus de la SICAV.

**Le 1<sup>er</sup> juillet 2023** : Changement de dénomination la société Rothschild & Co Asset Management Europe en « Rothschild & Co Asset Management »"

**Le 1<sup>er</sup> Août 2023** :

Le Conseil d'administration de la SICAV a décidé, par décision du 16 mai 2023, de procéder à l'augmentation des frais maximum de gestion financière facturés à certaines actions de la SICAV suivante :

- Actions « C EUR » et « D EUR » : augmentation des frais maximum de gestion financière de 0,30% à 0,50% de l'actif net ;
- Actions « I EUR » : augmentation des frais maximum de gestion financière de 0,15% à 0,25% de l'actif net.

Cette opération est sans impact sur la stratégie d'investissement et le profil de risque et de rendement de votre SICAV, et ne nécessite aucune action de votre part.

**Le 4 décembre 2023** :

- Modification du processus de centralisation des ordres de souscriptions et de rachats de la catégorie d'actions C EUR.

Centralisateur : Rothschild & CO Asset Management

Etablissement en charge de la tenue du compte émission et de la centralisation des ordres de souscription/rachat, par délégation de la Société de gestion :

- ✓ CACEIS Bank : pour les actions à inscrire ou inscrites au porteur au sein d'Euroclear ;
- ✓ IZNES : pour les actions à inscrire ou inscrites au nominatif pur au sein du Dispositif d'Enregistrement Électronique Partagé (DEEP) IZNES

- Post clôture :

**Le 18 mars 2024**

- Mise en place d'un mécanisme de plafonnement des demandes de rachats (dit « Gates »)
- Mise à jour des modalités de détermination et d'affectation des sommes distribuables, conformément au Règlement ANC n° 2020-07 relatif au nouveau plan comptable des OPC.
- modification des articles 8, 13, 17, 19, 21, 23 et 27 des statuts.

**E/ Mouvements intervenus dans la composition du portefeuille au cours de l'exercice**

• Achats

SG MONET PLUS IC 4D	167 748 294	€
AM EUR LIQU IC	166 238 167	€
ORANGE FLR 03-24	40 000 000	€
PSA BANQ F FLR 12-24	40 000 000	€

• Ventes

AM EUR LIQU IC	112 646 585	€
SG MONET.PLUS IC 4D	110 891 176	€
CRED SUI FLR 09-23	7 981 289	€
VOLK LE 0.0 07-23	4 941 767	€

**F/ Instruments financiers dérivés**

La SICAV n'a pas eu, au cours de l'exercice, recours aux instruments financiers dérivés (incluant les TRS).

**G/ Opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres**

La SICAV n'a pas eu, au cours de l'exercice, recours à des opérations de financement sur titres tels que des prêts et emprunts de titres, des prises et mises en pension.

**H/ Risque Global**

La méthode de calcul du risque global est celle de l'approche par l'engagement.

**I/ Informations sur les risques financiers**

Néant

**J/ Règles d'investissements**

Cette SICAV respectera les ratios réglementaires applicables aux OPCVM investissant moins de 10% en OPCVM et FIA.

**III - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES**

**A/ Politique groupe de sélection des intermédiaires et d'exécution des ordres**

La politique relative à la sélection des intermédiaires et d'exécution des ordres des clients est publiée sur le site internet de la société de gestion : <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/informations-reglementaires/> .

**B/ Compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation pour l'exercice**

Conformément aux articles 319-18 et 321-122 du règlement général de l'AMF, nous portons à votre connaissance le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation, précisant les conditions dans lesquelles notre société a eu recours pour l'exercice précédent, à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres.

Au cours de l'année 2023, les frais d'intermédiation relatifs aux fonds gérés par Rothschild & Co Asset Management ont dépassé 500 000 euros TTC.

Les frais d'intermédiation se répartissent entre :

- les frais d'intermédiation relatifs au service de réception et de transmission d'ordre et au service d'exécution d'ordres ;
- les services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres.

### **Conditions de recours pour l'exercice 2023 à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres**

En complément de son dispositif interne de recherche, Rothschild & Co Asset Management a recours à des services de recherche externe afin de compléter l'information pertinente qui permet à la gestion d'être performante.

En 2023, en respect de la réglementation MIF2, des accords de commission de courtage partagée ont été mis en place avec la majorité de nos intermédiaires d'exécution sur les marchés Actions.

Ces accords prévoient le reversement par les intermédiaires qui fournissent le service de réception et de transmission d'ordres, et le service d'exécution d'ordres sur les marchés Actions, de la partie des frais d'intermédiation qu'ils facturent au titre des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres, sur un compte de recherche séparé (RPA) ouvert par Rothschild & Co Asset Management auprès d'un établissement bancaire tiers.

Par ailleurs, un accord a été mis en place, qui prévoit le versement des sommes collectées sur le RPA, par l'établissement teneur du compte, aux tiers prestataires des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres désignés par Rothschild & Co Asset Management.

### **Clé de répartition constatée**

La clé de répartition constatée pour l'exercice 2023 entre les frais d'exécution et les frais correspondants aux services d'aide à la décision d'investissement est la suivante :

- Les frais d'intermédiation relatifs au service de réception et de transmission d'ordres, et au service d'exécution d'ordres ont représenté 39,82 % du volume total des frais d'intermédiations
- Les frais d'intermédiation relatifs aux services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres ont représenté 60,18 % du volume total des frais d'intermédiations.

Rothschild & Co Asset Management a mis en place une politique générale de prévention et de gestion des conflits d'intérêts intégrant la prévention d'éventuels conflits d'intérêts dans le choix des prestataires. Au cours de l'année 2023, Rothschild & Co Asset Management n'a pas détecté de conflits d'intérêts dans le cadre du choix de ses prestataires d'intermédiation.

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation est publié sur le site internet de la société de gestion : <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/informations-reglementaires/>

### **C/ Politique ESG et Transition énergétique**

La SICAV promeut certaines caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR et des pratiques de bonne gouvernance. Pour plus de détails, une annexe relative aux informations périodiques dite « Caractéristiques environnementales et/ou sociales » établie conformément aux règlements (UE) 2019/2088 et 2020/852 sera jointe au présent rapport.

## **D/ Politique de vote et exercice par la société de gestion des droits attachés aux titres détenus dans la SICAV**

### **1. Politique de vote**

Depuis 2021, notre politique de vote couvre l'intégralité de notre périmètre d'investissement en valeurs actions, sans distinction de la zone géographique et de la capitalisation boursière des sociétés. En conséquent, le périmètre des droits de vote couvre désormais les valeurs actions européennes et internationales détenues dans nos OPC. Par ailleurs, nous nous réservons le droit d'exercer, de façon exceptionnelle, nos droits de vote dans le cadre des assemblées générales obligataires et des SICAV.

Nous n'exerçons pas nos droits de vote lorsque :

- les délais d'immobilisation des titres constituent une gêne trop importante et nuiraient à la gestion financière de l'OPC
- le contenu des résolutions et/ou recommandations de vote n'ont pas pu nous être transmis dans des délais permettant une analyse
- les frais d'exercice des droits de vote, trop élevés, justifient une abstention de notre part et ce dans l'intérêt des porteurs de parts de l'OPC.

### **2. Exercice des droits de vote**

Notre politique de vote se veut suivre les principes d'investissement socialement responsable (ISR) sur les sujets environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). L'analyse et les recommandations des résolutions nous sont faites par la société spécialisée ISS (<https://www.issgovernance.com/>), Institutional Shareholder Services.

Rothschild & Co Asset Management reste l'ultime décisionnaire de l'exercice des droits de vote. L'analyse qualitative, au cas par cas, de résolutions spécifiques nous amène parfois à contrevenir à notre politique de vote, et donc, à voter différemment des recommandations de notre prestataire ISS. Ces types de situation sont très encadrées : chacun de ces votes doit être justifié par l'analyste et validé par les équipes de gestion et le management.

Les bulletins de votes sont transmis soit :

- Numériquement via des plateformes internet de votes dédiées, soit
- Manuellement via des formulaires papiers lorsque le vote électronique est impossible.

Le détail de la politique de votes est disponible sur notre site internet :

<https://am.fr.rothschildandco.com/fr/informations-reglementaires/>.

Lorsque la gestion financière de notre OPC est déléguée, l'établissement gestionnaire de l'OPC exerce les droits de vote selon sa politique interne et peut nous rendre compte de son activité en la matière.

La présente politique de vote s'inscrit plus largement dans notre politique d'engagement, définie dans le cadre de la politique ESG du Groupe, et s'applique uniquement sur le périmètre des OPC gérés par Rothschild & Co Asset Management.

Au cours de l'exercice clos le 29 décembre 2023, la SICAV n'a pas exercé ses droits de vote.

## **E/ Politique de rémunération**

En tant que société de gestion de FIA et d'OPCVM, Rothschild & Co Asset Management (ci-après « R&Co AM ») est soumise au respect des directives AIFM (Alternative Investment Fund Manager) et UCITS (Undertakings for Collective Investment in Transferable Securities). La politique de rémunération de R&Co AM a donc été élaborée dans le respect de ces directives AIFM et UCITS.

La politique de rémunération de R&Co AM est définie dans un objectif de fidélisation du personnel, de gestion saine et efficace du risque et d'alignement des intérêts des collaborateurs et des clients.

L'ensemble du personnel est rémunéré sous la forme d'un salaire fixe et d'une éventuelle partie variable fondée sur des éléments d'appréciation qualitatifs et quantitatifs (selon les fonctions) sur la base de l'évaluation annuelle.

Un équilibre approprié est établi entre les composantes fixe et variable de la rémunération globale et la composante fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale pour qu'une politique souple puisse être exercée en matière de composantes variables de la rémunération, souplesse pouvant aller jusqu'à la réduction de la rémunération variable à zéro en cas de mauvaise performance et/ou de comportement contraire à l'éthique ou au bon respect des règles.

La rémunération du personnel de la conformité et de la filière risques est fixée indépendamment de celle des métiers dont ils contrôlent et valident les opérations, et à un niveau suffisant pour disposer de personnes qualifiées et expérimentées ; elle tient compte de la réalisation des objectifs associés à la fonction.

Pour les autres membres du personnel, outre le respect du dispositif de conformité, et le cas échéant le respect des risques en matière de durabilité, les critères de performance appliqués aux collaborateurs de R&Co AM Gérants de fonds, Gestionnaires financiers et Commerciaux (institutionnels et distributeurs) sont spécifiquement adaptés à leurs fonctions. Pour ce qui est des autres fonctions, les performances sont évaluées sur la base d'objectifs quantitatifs comme qualitatifs, fixés chaque année par les managers dans le cadre du process d'évaluation.

Le processus de détermination des rémunérations est itératif. Les dirigeants proposent au Comité des Nominations et des Rémunérations de Rothschild Martin Maurel qui se tient début décembre, les enveloppes de rémunération variable et d'augmentations individuelles ainsi que les modalités de rémunération de la population régulée.

La Population Régulée au titre des directives AIFM et UCITS regroupe les fonctions suivantes :

- Direction Générale (hors Associés Gérants <sup>(1)</sup>)
- Collaborateurs en charge de la gestion des fonds (FIA ou OPCVM), de l'administration des fonds, du développement et marketing, des Ressources humaines <sup>(2)</sup>,
- Gestionnaires de FIA ou d'OPCVM
- Responsables développement et marketing
- Fonction risques et contrôles
- Tout autre collaborateur ayant un impact significatif sur le profil de risque de la société ou des FIA/OPCVM gérés et dont la rémunération se situe dans la même tranche que celle de la Direction Générale et des preneurs de risques

Des modalités spécifiques de rémunération variable différée sont appliquées à la Population Régulée.

La liste nominative de la Population Régulée ainsi que les modalités spécifiques de leur rémunération variable différée seront revues annuellement par le Comité de Surveillance de R&Co AM et par le Comité des Nominations et des Rémunérations de Rothschild Martin Maurel.

L'intégralité de la politique de rémunération de R&Co AM est disponible au 29, avenue de Messine, Paris 8ème, sur demande auprès du service des Ressources Humaines.

*\* \* <sup>(1)</sup> : Les Associés gérants sont exclus car de par leur statut, ils sont responsables de manière indéfinie sur leurs biens personnels. Par ailleurs, les dividendes qui leur sont versés par la société de gestion ne sont pas couverts par les Directives AIFM ou UCITS, et ceux-ci ne perçoivent aucun autre type de rémunération sur la société de gestion.*

*<sup>(2)</sup> : Les responsabilités de la fonction Ressources humaines sont portées par les Associés Gérants de R&Co AM et/ou le Directeur des Ressources humaines du Groupe.*

Au titre de l'année 2023, les montants de rémunérations attribuées par R&Co AM sont les suivants :

<b>R&amp;Co Asset Management</b> <b>Exercice 2023</b>	<b>Nombre de collaborateurs</b>	<b>Rémunération Totale</b>	<b>Rémunération Fixe</b>	<b>Rémunération Variable</b>
<b>Population Totale</b>	<b>156</b>	<b>17,6</b>	<b>11,5</b>	<b>6,1</b>
<b>Population Régulée au titre de AIFM/UCITS</b>	<b>38</b>	<b>7,4</b>		
<i>dont Gérants et Analystes</i>	<i>28</i>	<i>5,8</i>		
<i>dont Autre Population Régulée</i>	<i>10</i>	<i>1,6</i>		

*Données en millions d'Euros, bruts non chargés*

*Effectifs en ETP*

*Chiffres non audités par le Commissaire aux Comptes de la Sicav.*

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

## Caractéristiques environnementales et/ou sociales

### Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

**Oui**

**Non**

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental**: [N/A]

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : [N/A]

Il **promouvait des caractéristiques**

**environnementales et sociales (E/S)** et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 62,82 % d'investissements durables

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



## Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Au travers de notre travail et des notations MSCI ESG Research, nous considérons un spectre large de critères sur les piliers E (risques physiques liés au changement climatique, stress hydriques, encadrement des déchets...) et S (formation des salariés, sécurité des produits, audit des pratiques de production ...) dans le cadre de notre approche généraliste.

En complément, les équipes d'investissement cherchent à identifier des éléments matériels pertinents dans le cadre de l'analyse ex-ante du profil ESG et de l'appréciation de la trajectoire durable ex-post de l'émetteur et/ou de l'industrie. Sur la base des dépendances et impacts majeurs, les éléments suivants peuvent être considérés : les controverses (typologie, gravité et récurrence), les externalités (émissions carbone/toxiques, consommation d'eau, destruction de la biodiversité, accidents, licenciements, grèves, contrats précaires, fraudes...), et les contributions (alignement taxonomique, participation aux objectifs de développement durable "ODD" des Nations Unies, température en ligne avec l'Accord de Paris...).

## Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La performance des indicateurs de durabilité utilisés pour faire la promotion des caractéristiques environnementales et sociales susmentionnées est donnée ci-dessous. Un reporting ESG détaillé est disponible en annexe.

### ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Indicateurs de durabilité	29/12/2023	30/12/2022
Note ESG (/10)	7,79	8,04
Note E (/10)	7,76	7,52
Note S (/10)	4,9	5
Note G (/10)	5,2	5,4
Femmes au conseil d'administration (%)	42%	42%
Intensité carbone (tonnes de CO2eq / millions de dollars de chiffre d'affaires)	44	68
Catégories de transition « Asset stranding » (%)	0%	0%
Sociétés engagées SBTi, « Target Set » (%)	26%	32%
Sociétés engagées SBTi, « Committed » (%)	26%	17%
Part verte (%)	3%	N/A

Les données présentes dans le tableau étant des données recalculées, certaines variations peuvent être constatées par rapport à leur diffusion d'origine.

## Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Concernant les émetteurs privés, les objectifs poursuivis par les investissements durables présents dans le produit sont :

- La contribution positive générale des entreprises au moyen de leurs revenus contributifs, c'est-à-dire liés à des activités aux impacts positifs sur l'environnement ou la société (énergie propre, efficacité énergétique, accès aux soins, ...) ou à leurs émissions de dette durable (Green, Social, Sustainable Bonds) ;
- La contribution à des objectifs environnementaux, tels que ceux de la réduction des émissions alignés avec l'Accord de Paris ou encore de la réduction hydrique ;
- La contribution à des objectifs sociaux, à travers l'alignement avec les Objectifs de Développement Durables des Nations Unies n°5 – égalité entre les sexes, n°8 – travail décent et croissance économique ou n°10 – inégalités réduites.

Les émetteurs publics qualifiés d'investissement durable ont quant à eux poursuivis les objectifs suivants:

- La contribution positive générale des Etats au moyen de leurs émissions de dette durable (Green, Social, Sustainable Bonds) ;
- La contribution positive environnementale : Signataire de l'Accord de Paris ou de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique ;
- La contribution positive sociale : Performance en matière d'égalité (indice GINI) et de liberté de la presse (Freedom House).

Au 29/12/2023, le produit a réalisé 62,82% de son actif net dans des émetteurs qualifiés d'investissements durables, dont 48,02% ont contribué à un objectif environnemental, et 57,15% ont contribué à un objectif social, tels que mentionnés ci-dessus.

Nous avons utilisé les données reportées et disponibles auprès de MSCI ESG Research.

Au 29/12/2023, le niveau d'alignement taxonomique du produit est de 3,31%. Ils ont contribué aux objectifs suivants :

- Atténuation du changement climatique
- Adaptation au changement climatique

**Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?**

Afin d'être qualifié de durable, un investissement ne doit pas causer de préjudice important aux différents objectifs environnementaux ou sociaux auxquels il entend contribuer.

Pour s'assurer que les investissements durables du produit financier ne nuiront pas de manière significative à un objectif environnemental ou social, notre procédure « DNSH » pour les produits avec un objectif d'investissement durable, comprend :

- Des exclusions sectorielles et normatives qui permettent de réduire son exposition à des préjudices sociaux et environnementaux
- Une prise en compte des principales incidences négatives (PAI) obligatoires de ces investissements sur les facteurs de durabilité.

Nous utilisons également dans notre approche les notations ESG, comme garde-fou minimal en matière de performance durable globale.

**Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?**

La prise en compte de l'ensemble des PAI obligatoires est réalisée au niveau de la définition d'investissements durables de la société de gestion, via :

- Des exclusions sectorielles et normatives, comprenant le respect des garanties minimales, via des PAI éliminatoires :
  - o PAI 10 – Violations du Pacte Mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales, pour les émetteurs privés ;
  - o PAI 14 – Exposition à des armes controversées, pour les émetteurs privés ;
  - o PAI 16 – Pays connaissant des violations de normes sociales, pour les émetteurs souverains ;
- Un modèle de scoring quantitatif propriétaire, intégrant les PAI obligatoires.

Des précisions sur le modèle de scoring sont présentées dans le document « Définition des investissements durables » sur notre site internet :

<https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/>.

**Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée:**

Au niveau de tous les investissements de la Société de Gestion, nous excluons les sociétés qui seraient en violation des dix principes fondamentaux du Pacte Mondial des Nations Unies (Global Compact des Nations Unies, UNGC).

Par ailleurs, dans notre définition d'un investissement durable pour les émetteurs privés, nous vérifions l'absence de violation du Pacte Mondial des Nations Unies (UNGC) et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Pour ce faire, nous intégrons un indicateur de controverse globale mesurant l'implication historique et actuelle de l'entreprise dans des cas de violations des normes

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme, et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

internationales. Les cadres normatifs suivants sont notamment considérés : le Pacte Mondial des Nations Unies (UNGC), les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme (UNGP on business and Human Rights), les Conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT) et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

*La taxonomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.*

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le produit financier prend en compte les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité sur lesquelles Rothschild & Co Asset Management concentre ses efforts de manière prioritaire :

### o Emetteurs privés

- Changement climatique
  - o Les émissions et l'intensité en gaz à effet de serre, scopes 1 et 2 (PAI 1 & 3)
  - o L'implication dans les combustibles fossiles (PAI 4)
  - o L'exposition à des émetteurs non engagés à l'atteinte de l'Accord de Paris (PAI optionnel climat 4)
- Droits de l'Homme, éthique des affaires et respect de la dignité humaine
  - o La violation des normes éthiques fondamentales (PAI 10)
  - o La diversité des genres au sein des organes de gouvernance (PAI 13)
  - o L'implication dans les armes controversées (PAI 14)
  - o L'exposition à des émetteurs aux processus de lutte contre la corruption fragiles (PAI optionnel social/droits de l'Homme 15)

### o Emetteurs souverains :

- Droits de l'Homme, éthique des affaires et respect de la dignité humaine
- L'exposition à des pays en situation de violation des droits de l'Homme et soumis à des sanctions à ce titre (PAI 16)

Dans le cadre de la prise en compte des PAI, nous avons eu recours à la méthodologie et aux données de notre prestataire externe, MSCI ESG Research.

La prise en compte des incidences négatives se décline opérationnellement à travers l'ensemble des éléments de notre approche durable : politique d'exclusion, processus d'analyse et de sélection intégrant les critères ESG, démarche d'engagement et reporting ESG.

Pour ce produit, nous reportons annuellement sur l'ensemble des PAI obligatoires et optionnels choisis pour la Société de gestion.

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences	Unité
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 1	71 174,3	TCO2

1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 2	12 865,7	TCO2
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 3	561 211,0	TCO2
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 12	84 040,0	TCO2
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 123	645 251,0	TCO2
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 1	34,9	TCO2/ MEUR
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 2	6,3	TCO2/ MEUR
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 3	275,2	TCO2/ MEUR
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 12	41,2	TCO2/ MEUR
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 123	316,4	TCO2/ MEUR
3. Intensité carbone	Intensité carbone scope 123	624,4	TCO2/ MEUR
4. Exposition aux entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	Exposition aux entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	5,7	%
5. Part de la consommation et de la production d'énergies non renouvelables	Part de la consommation et de la production d'énergies non renouvelables	51,7	%
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur A	0,0	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur B	0,0	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur C	0,2	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur D	2,5	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur E	4,0	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur F	0,2	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur G	1,0	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur H	0,9	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur L	0,4	GWH/ MEUR
7. Activités à impact négatif sur les zones sensibles en matière de biodiversité	Activités à impact négatif sur les zones sensibles en matière de biodiversité	0,9	%
8. Emissions dans l'eau	Emissions dans l'eau	0,4	T/ MEUR
9. Ratio de gestion des déchets dangereux	Ratio de gestion des déchets dangereux	0,0	T/ MEUR
10. Violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE destinés aux entreprises multinationales	Violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE destinés aux entreprises multinationales	0,1	%
11. Absence de processus et de mécanismes de conformité pour contrôler le respect des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE destinés	Absence de processus et de mécanismes de conformité pour contrôler le respect des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE destinés	2,2	%

aux entreprises multinationales	aux entreprises multinationales		
12. Ecart de rémunération hommes / femmes non ajusté	Ecart de rémunération hommes / femmes non ajusté	19,1	%
13. Diversité hommes / femmes au sein du conseil d'administration	Diversité hommes / femmes au sein du conseil d'administration	46,5	%
14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et armes biologiques)	Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et armes biologiques)	0,0	%
15. Intensité de GES	Intensité de GES	203,7	TCO2/ MEUR de PIB
16. Pays d'investissement sujets à des violations sociales (nombre de pays)	Pays d'investissement sujets à des violations sociales (nombre de pays)	0,0	en nombre
16. Pays d'investissement sujets à des violations sociales (en relatif)	Pays d'investissement sujets à des violations sociales (en relatif)	0,0	%
16. Pays d'investissement sujets à des violations sociales (en % d'encours)	Pays d'investissement sujets à des violations sociales (en % d'encours)	0,0	%
4 (optionnel). Investissement dans des entreprises sans initiatives de réduction des émissions de carbone	Investissement dans des entreprises sans initiatives de réduction des émissions de carbone	25,6	%
15 (optionnel). Absence de politiques anti-corruption et pots-de-vin	Absence de politiques anti-corruption et pots-de-vin	0,0	%



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 29/12/2023

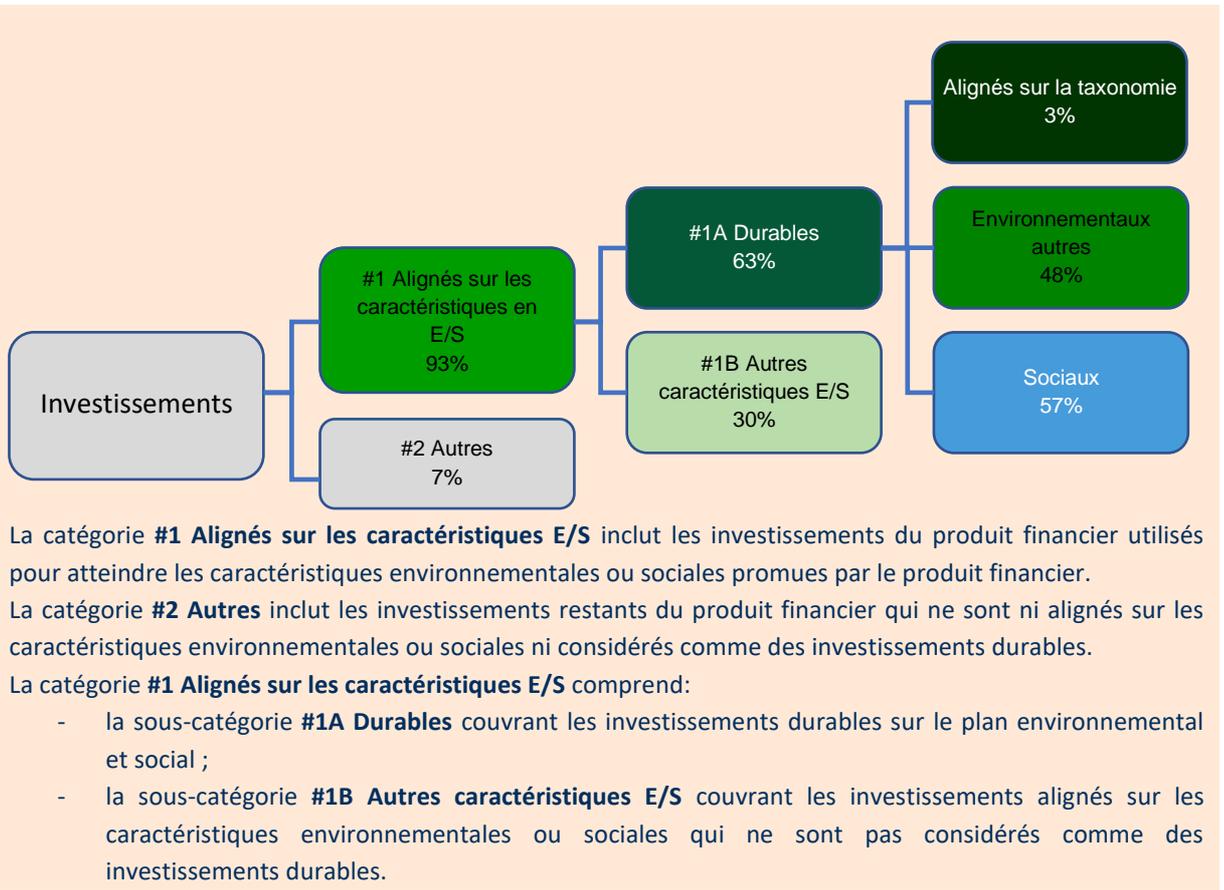
Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
Sg Monétaire Plus-ic	Monétaire	4,82 %	Europe
Amundi Euro Liquidty Sri-icc	Monétaire	4,74 %	Europe
ORANGE SA 0 03/12/24 EUCP	Monétaire	1,06 %	France
Hsbc Bank Plc Float 03/08/25	Banque	1,03 %	Royaume-Uni
TEHNIP EURO CASH 0 01/24 EUCP	Monétaire	1,03 %	France
BPCE 0 08/16/24 EUCP	Monétaire	1,00 %	France
Intesa Sanpaolo Spa Float 03/17/25	Banque	0,94 %	Italie
ING BANK NV 0 01/25/24 EUCP	Monétaire	0,88 %	Pays-Bas
BANCO BILBAO VIZ 0 01/24 EUCP	Monétaire	0,85 %	Espagne
COMMERZBANK LONDO 10/17/24 ECD	Monétaire	0,83 %	Royaume-Uni
Intesa Sanpaolo Spa Float 11/16/25	Banque	0,79 %	Italie
SOCIETE GENERALE 0 04/24 EMTN	Monétaire	0,71 %	France
CA CONSUMER FINO 01/03/24 EUCP	Monétaire	0,71 %	France
NATIXIS 0 01/31/24 EUCP	Monétaire	0,71 %	France
COOPERATIEVE RAB 0 01/24 EUCP	Monétaire	0,71 %	Pays-Bas



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

### Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les chiffres d'allocation des actifs présentés ci-dessus sont exprimés en pourcentage de l'actif net.

### Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteurs	% d'actifs
Monétaire	90,16 %
Banque	6,96 %
Automobile	1,58 %
Services Financiers	0,36 %
Services publics	0,36 %
Télécommunications	0,35 %
Construction	0,23 %



### Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE<sup>1</sup> ?

<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de

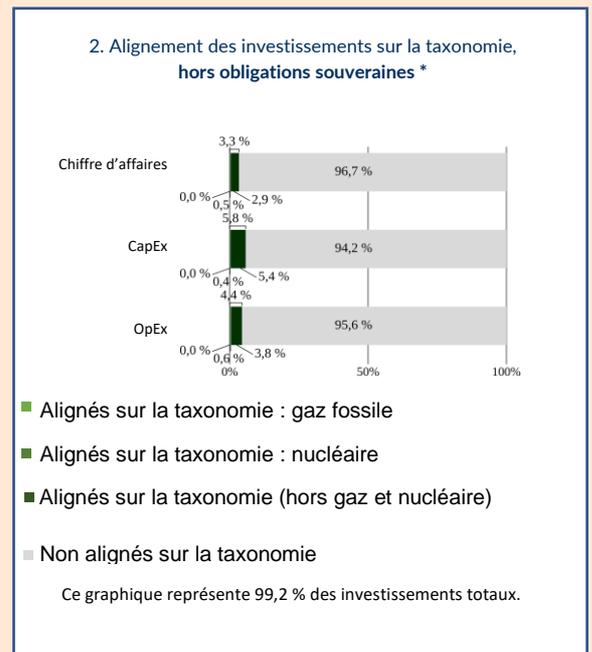
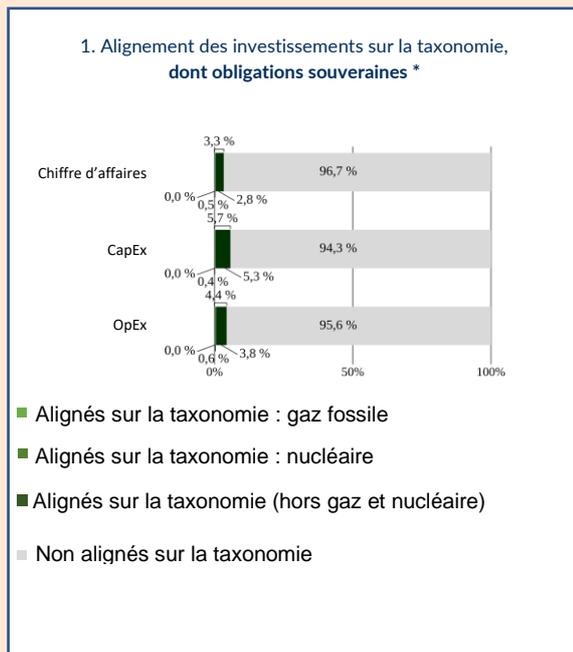
Oui

Dans le gaz fossile

Dans l'énergie nucléaire

Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



\* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines

Nous avons utilisé les données taxonomiques disponibles de MSCI ESG Research.

## Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Au 29/12/2023, la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires était de 0,00% et de 0,81% dans des activités habilitantes.

## Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE précédent s'appuyant sur des données estimées une comparaison avec les chiffres réalisés cette année ne serait pas pertinente.

Le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE est au 29/12/2023 de 3,31%.

## Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la

préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage:

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;

- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;

- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes.



Le symbole

représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la

## taxonomie de l'UE ?

Parmi les investissements durables réalisés, la part avec un objectif environnemental non aligné sur la taxonomie est de 48,02% de l'actif net.



### Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Parmi les investissements durable réalisés, la part avec un objectif social est de 57,15% de l'actif net.



### Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquent-elles à eux ?

Une quote-part de l'actif net du produit financier peut être investie dans des valeurs qui ne sont pas analysées au regard de critères ESG. Néanmoins, elles respectent toutes le socle commun d'exclusion de notre société de gestion, assurant ainsi le gage d'un minimum de principes ESG.

Ces valeurs détenues en portefeuille servent à poursuivre l'objectif de gestion financier du produit financier. Le produit financier peut détenir des liquidités à titre accessoire, jusqu'à 10% de son actif net.



### Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Au cours de l'exercice, le produit a pu connaître des révisions d'allocation en lien avec son processus durable et les caractéristiques environnementales et sociales promues.

Celles-ci ont pu porter sur des changements d'expositions sectorielles et/ou sur des émetteurs spécifiques, en lien avec les mises à jour des listes d'exclusion et/ou des cas d'investissement, le respect des exigences durables du produit, la gestion de controverse et/ou des actions d'engagement.

Certaines contraintes ont été renforcées au cours de l'exercice, comme la définition d'investissement durable qui intègre désormais les principales incidences négatives de manière quantitative selon un modèle propriétaire, ou encore le socle commun d'exclusion de la société de gestion qui s'est étendu au secteur du tabac.

Notre rapport d'engagement et de vote revient sur les principales actions d'engagement et décisions de vote déployées au cours de l'année ainsi que sur des exemples de cas concrets qui ont concerné les portefeuilles de Rothschild & Co Asset Management. Il est disponible sur notre site internet à l'adresse suivante :

<https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/>



## Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

N/A

Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

N/A

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

N/A

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

N/A

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.



# RMM Trésorerie C EUR

SICAV Monétaire

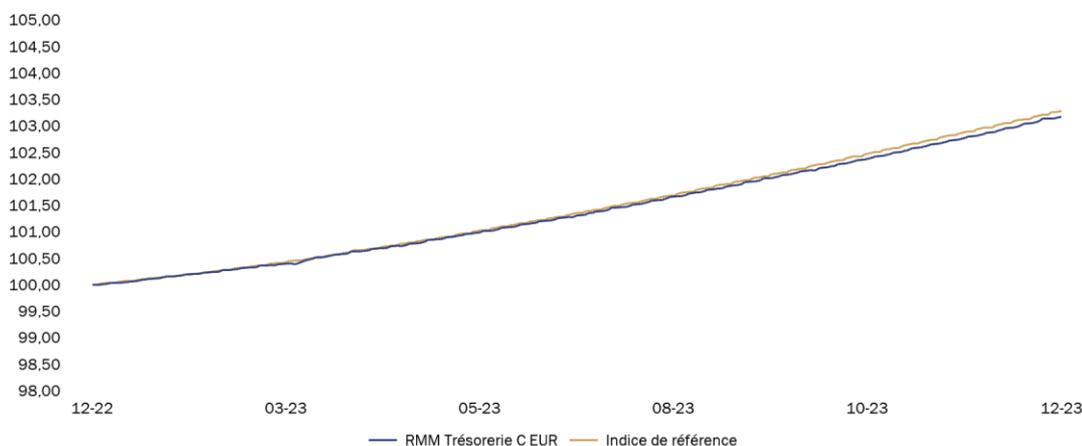
 SFDR  
 Article

**8**
**PAYS D'ENREGISTREMENT**  

## STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

La SICAV a pour objectif de gestion, sur une durée de placement recommandée de trois à six mois, de préserver son capital et de générer une performance supérieure à celle de l'indice de référence du marché monétaire de la zone euro, l'ESTER Capitalisé, après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion. Ces frais de fonctionnement et de gestion maximums sont de 0,25% pour les actions I EUR et de 0,50% pour les actions C EUR et D EUR. En cas de très faible niveau des taux d'intérêt du marché monétaire, le rendement dégagé par la SICAV pourrait ne pas suffire à couvrir les frais de gestion et la SICAV pourrait voir sa valeur liquidative baisser. Pour plus d'informations, nous vous invitons à vous reporter à la partie frais de fonctionnement et de gestion du prospectus.

## ÉVOLUTION DU FONDS SUR 1 AN


**AU 29/12/2023**

ISIN

**FR0013127222**

Valeur liquidative

**1 014,14 €**

Actifs sous gestion

**2 922,69 M€**

## PERFORMANCES CUMULÉES (%)

	1 mois	3 mois	6 mois	2023	1 an	Création
Fonds	0,32	0,95	1,84	3,17	3,17	1,41
Indice	0,31	0,99	1,91	3,28	3,28	0,86
Ecart Relatif	0,00	-0,04	-0,07	-0,11	-0,11	0,55

## PERFORMANCES ANNUELLES (%)

	2022	2021	2020	2019	2018
Fonds	-0,26	-0,51	-0,27	-0,23	-0,37
Indice	-0,02	-0,49	-0,47	-0,40	-0,37
Ecart Relatif	-0,24	-0,02	0,20	0,16	0,00

## STATISTIQUES

	Volatilité (%)	
	Fonds	Indice
1 an	0,1258	0,1033

## WAL ET WAM

	12/2023	Cible
WAL (1)	166	≤ à 360 jours
WAM (2)	52	≤ à 180 jours

(1) Durée de vie moyenne pondérée, exprimée en nombre de jours

(2) Maturité moyenne pondérée, exprimée en nombre de jours

Calcul : pas hebdomadaire. Les chiffres cités ont trait aux mois et années écoulés.

\*Remplacement de l'EONIA par l'ESTR comme nouveau taux d'intérêt court terme de référence en zone euro à compter du 01/01/2022.

Source : Rothschild & Co Asset Management. Ce document non-contractuel ne constitue pas une offre de vente ou un conseil en investissement. Il a pour but de vous informer de manière simplifiée sur les caractéristiques du fonds. Avant toute souscription merci de prendre connaissance des mentions légales sur la dernière page. Pour plus d'informations, vous pouvez vous référer aux documents réglementaires (DIC ou prospectus complet) et/ ou contacter votre interlocuteur habituel : Rothschild & Co Asset Management - 29 avenue de Messine - 75008 Paris - France - Tél : (33) 1 40 74 40 74 - Numéro d'agrément AMF n° GP-17000014

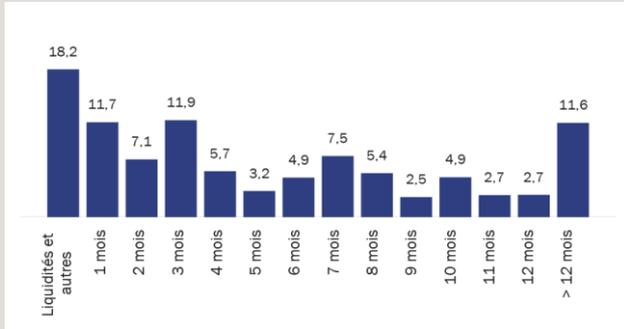


# Portefeuille

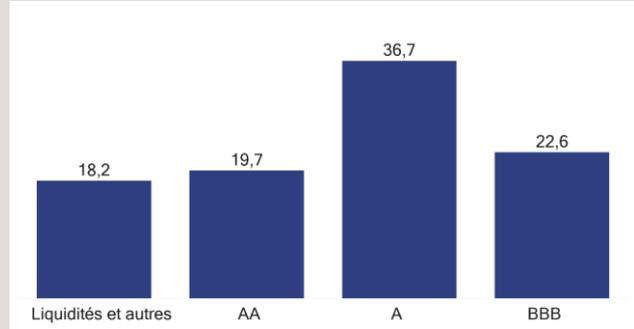
Nombre total de titres

193

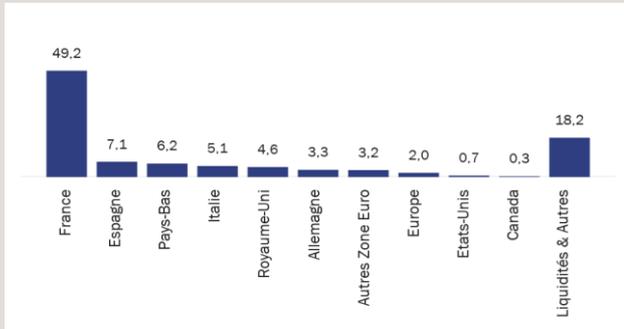
## RÉPARTITION PAR ÉCHÉANCE (%)



## RÉPARTITION PAR RATING (%)



## RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE (%)



## PRINCIPAUX ÉMETTEURS À LA FIN DU MOIS

Libellé	Poids
Societe Generale	3,5
Deutsche Bank Ag	3,3
Banco Bilbao Vizcaya Arg	3,2
Caisse Fed Ocean	3,1
Unicredito Italiano Spa	2,8
Santan Consumer Finance	2,7
Barclays Bank Plc	2,6
Orange Sa	2,6
Banque Martin Maurel	2,6
Intesa Sanpaolo Ireland	2,5

Hors OPC et pensions



# Caractéristiques

## Juridiques

Forme Juridique	SICAV
Domicile	France
Classification AMF	Monétaire à valeur liquidative variable (VNAV) Standard
Devise Part / Fonds	EUR
Affectation des résultats	Capitalisation
Date de création	18/03/2016
Date 1ère VL	21/03/2016
Horizon de placement conseillé	3-6 mois
Indice de référence	ESTR OIS Capi

## Acteurs

Société de gestion	Rothschild & Co Asset Management
Dépositaire	Rothschild Martin Maurel
Valorisateur	Caceis Fund Administration
Gérant(s)	Yann ROUX / Thomas VINCENT

## Échelle de risque

A risque plus faible			A risque plus élevé			
1	2	3	4	5	6	7
Rendement potentiellement plus faible			Rendement potentiellement plus élevé			

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 1 sur 7, qui est la classe de risque la plus basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Autres facteurs de risque importants, non pris en compte de manière adéquate par l'indicateur :  
 Risque de crédit : Risque de dégradation de la qualité du crédit ou risque de défaut d'un émetteur pouvant impacter négativement le prix des actifs en portefeuille.

Risque de liquidité : Risque lié à la faible liquidité des marchés sous-jacents, qui les rend sensibles à des mouvements significatifs d'achat / vente.

Risque de contrepartie : Risque de défaut d'une contrepartie à une opération de gré à gré (swap, pension). Ces risques peuvent impacter négativement la valeur liquidative de l'OPC.

Impact des techniques telles que des produits dérivés : L'utilisation des produits dérivés peut amplifier l'impact des effets de mouvement de marché du portefeuille.

## Frais

Commission souscription / rachat (max.)	1% / Néant
Frais de gestion	0,50% TTC maximum de l'actif net
Frais courants ex-post	0,170%
Commission de surperformance	Néant

# Glossaire

## Intensité carbone

L'Intensité Carbone du portefeuille se définit comme la somme pondérée par leur poids en portefeuille des intensités carbone des sous-jacents présents au sein de la poche carbone du portefeuille.

## Objectif de réduction des émissions

Si une entreprise a un objectif de réduction de ses émissions carbone, cet indicateur évalue l'engagement de cet objectif. Des scores plus élevés sont attribués aux entreprises qui cherchent activement à réduire leurs émissions à partir d'un niveau déjà relativement faible. Hormis les entreprises sans objectif, les scores les plus bas vont aux entreprises ayant des niveaux d'émissions élevés et cherchant à ne réaliser que des réductions mineures. Pour les petites entreprises, parmi lesquelles les objectifs de réduction carbone sont relativement rares, un score modérément élevé est donné pour tout type d'objectif de réduction d'émissions carbone.

## Score relatif à la gestion de la transition vers une économie bas carbone

Ce score est un indicateur sur la performance d'une entreprise quant aux mesures mises en œuvre en matière de gestion des risques et des opportunités liés à la transition vers une économie bas carbone. Il combine des évaluations de la gestion des enjeux clés suivants :

(i) encadrement des émissions de gaz à effet de serre, (ii) empreinte carbone des produits et services, etc. Plus un score est élevé plus la société met en œuvre une gestion efficace de ces enjeux. (Score: 0-10).

## Articles SFDR

Article 6 : le produit financier ne promeut pas nécessairement les caractéristiques ESG ou n'a pas d'objectifs d'investissement durable spécifiques.

Article 8 : le produit financier promeut certaines caractéristiques environnementales et sociales.

Article 9 : le produit financier a pour objectif l'investissement durable.

## Catégorie "transition vers une économie bas carbone"

Cet indicateur classe les entreprises selon leur exposition aux risques et aux opportunités liés à la transition vers une économie bas carbone.

Les différentes catégories sont :

Asset Stranding peut être traduit "actif bloqué" en français, il s'agit des actifs qui perdent de leur valeur à cause de l'évolution défavorable du marché auquel ils sont exposés (législation, contraintes environnementales, ruptures technologiques) à l'origine de fortes dévaluations (exemple des sociétés détenant des mines de charbon);

Transition opérationnelle : entreprise confrontée à une hausse des charges d'exploitation en raison de taxes carbone ou devant faire des investissements importants pour mettre en place des solutions de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre (exemple des producteurs de ciment);

Offre produits en transition : société faisant face à une baisse de la demande en produits intensifs en carbone et devant faire évoluer son offre de produits vers des produits compatibles avec une économie bas carbone (exemple du secteur automobile);

Neutre : société faiblement exposée à des hausses de charges opérationnelles / besoins d'investissement liés à la transition vers une économie bas carbone (exemple du secteur de la santé);

Solutions : société qui fournit des produits ou services qui devraient bénéficier de la transition vers une économie bas carbone (exemple des producteurs d'électricité à base d'énergies renouvelables).

## Part verte

Part du chiffre d'affaires des actifs sous-jacents qui contribue à la transition :

Faible : de 1 à 19,9% du chiffre d'affaires

Modérée : de 20 à 49,9% du chiffre d'affaires

Elevée : de 50 à 100% du chiffre d'affaires



# Rapport de gestion | ESG

Les données ESG sont datées du début du trimestre

## NOTATION ESG

	Score	Rating
Fonds	7,79	AA
Univers de gestion	7,79	AA
Calcul du score avec des notes ajustées au sein de leur secteur		
Taux de couverture		93%
Nombre de titres détenus		193
Nombre de titres notés		178

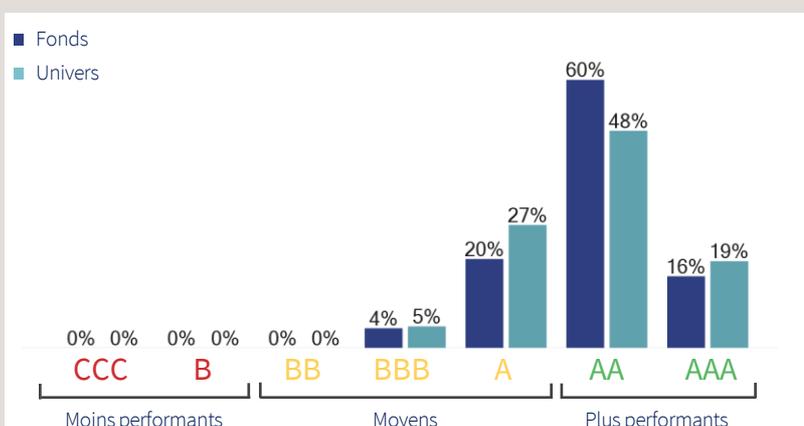
## COMPARAISON DES NOTES ESG PAR PILIER

	E	S	G
Fonds	7,76	4,92	5,2
Univers de gestion	7,52	4,95	5,33

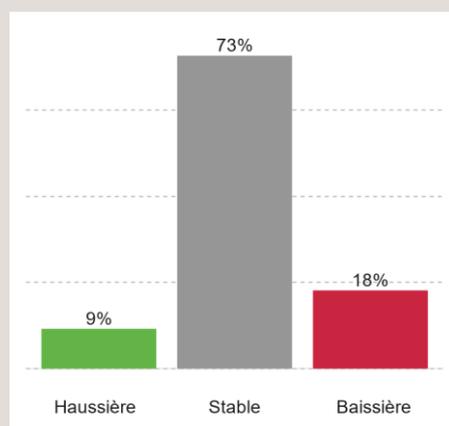
## REPRÉSENTATION DES FEMMES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Fonds	42%
Univers de gestion	42%

## DISTRIBUTIONS DES RATINGS (% HORS LIQUIDITÉS)



## ÉVOLUTION DES RATINGS (12 MOIS)



## DISTRIBUTIONS DES RATINGS PAR SECTEUR (% HORS LIQUIDITÉS)

Secteur	Poids	Non noté	CCC	B	BB	BBB	A	AA	AAA
Biens de consommation	1,7%	-	-	-	-	33,5%	32,5%	34,0%	-
Financières	8,0%	-	-	-	-	4,7%	15,5%	77,1%	2,7%
Industrie	0,2%	-	-	-	-	-	100,0%	-	-
Services aux collectivités	0,4%	-	-	-	-	-	-	71,0%	29,0%
Télécommunications	0,4%	-	-	-	-	100,0%	-	-	-
OPCVM	10,5%	-	-	-	-	-	-	100,0%	-
Autres	78,8%	8,8%	-	-	-	3,5%	20,8%	48,4%	18,5%

Source : Rothschild & Co Asset Management



# Rapport de gestion | ESG

## INTENSITÉ CARBONE (SCOPES 1 ET 2) ET PART VERTE

	tonnes de CO2 par millions d'USD de chiffre d'affaires
Fonds	44
Univers de gestion	78
Ecart Relatif	-34
Taux de couverture	79%
Part verte	3%

## PRINCIPAUX SECTEURS CONTRIBUTEURS À L'INTENSITÉ CARBONE DU FONDS

Secteurs	Poids	Intensité carbone	Contribution à l'intensité carbone (%)
Autres	86,4%	7 784,0	93%
Services aux collectivités	0,5%	658,1	4%
Industrie	0,3%	179,4	1%
Top 3	87,2%	8 621,5	98%

## PRINCIPAUX ÉMETTEURS CONTRIBUTEURS À L'INTENSITÉ CARBONE

Emetteurs	Poids	Rating ESG	Score E	Score de transition vers une économie bas carbone	Emissions annuelles (MtCO2)	Intensité carbone	Contribution à l'intensité carbone (%)
VEOLIA ENVIRONNEMENT SA	2,9%	A	5,5	5,2	33,6	734,1	48,7%
IBERDROLA INTL BV	2,1%	AAA	9,2	8,5	13,8	239,8	11,5%
ENGIE SA	1,4%	AA	8,3	6,5	30,6	305,3	9,9%
ELECTRICITE DE FRANCE SA	1,2%	A	7,7	7,9	24,4	159,3	4,3%
VATTENFALL AB	0,3%	AA	7,7	7,5	9,6	418,3	3,3%
Top 5	8,0%				112,0	1 856,8	77,8%

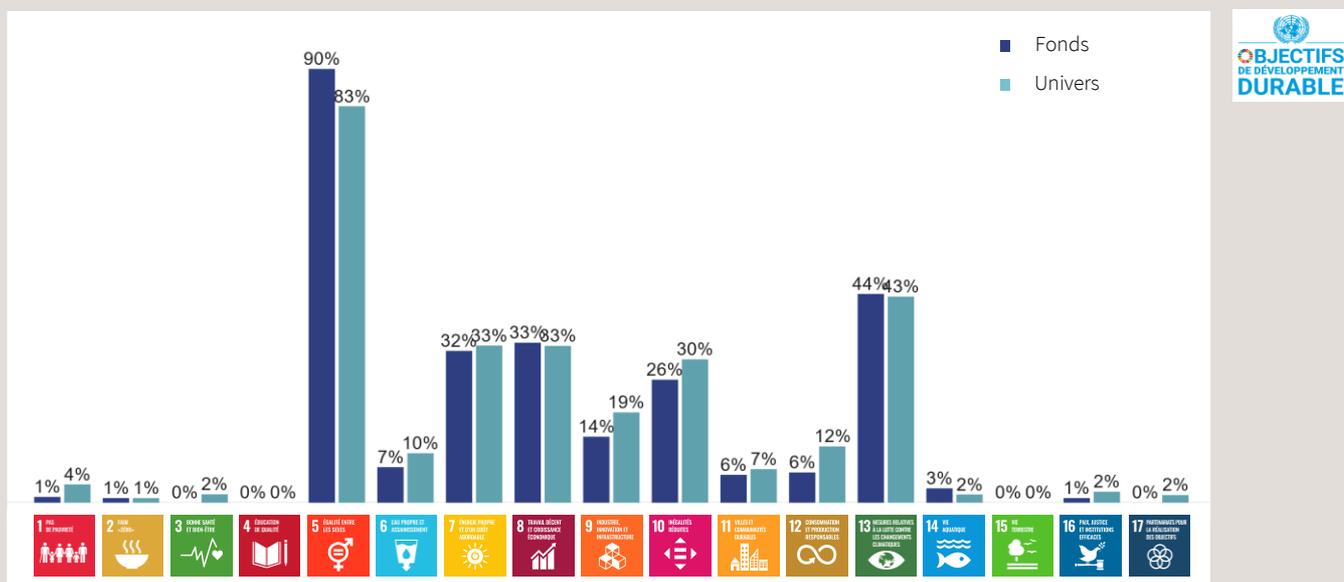
## EMETTEURS DE CATÉGORIE DE TRANSITION "ASSET STRANDING"

Fonds	0%
Univers de gestion	0%

## SOCIÉTÉS ENGAGÉES SBTi

Target Set	26%
Committed	26%

## POURCENTAGE DU PORTEFEUILLE ALIGNÉ AVEC LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE





# Disclaimer

Rothschild & Co Asset Management, Société de gestion de portefeuille au capital de 1 818 181,89 euros, 29, avenue de Messine – 75008 Paris. Agrément AMF N° GP 17000014, RCS Paris 824 540 173.

Société d'Investissement à Capital Variable de droit français "R-Co", 29, avenue de Messine – 75008 Paris, immatriculée 844 443 390 RCS PARIS

Les présentes informations sont exclusivement présentées à titre informatif. Elles ne constituent ni un élément contractuel, ni un conseil en investissement, ni une recommandation de placement, ni une sollicitation d'achat ou de vente de parts de fonds. Avant tout investissement, vous devez lire les informations détaillées figurant dans la documentation réglementaire de chaque fonds (prospectus, règlement/statuts du fonds, politique de placement, derniers rapports annuel/semestriel, document d'information clé pour l'investisseur (DIC)), qui constituent la seule base réglementaire recevable pour l'acquisition de parts de fonds. Ces documents sont disponibles gratuitement sous format papier ou électronique, auprès de la Société de Gestion du fonds ou son représentant. Le rendement et la valeur des parts de fonds peuvent diminuer ou augmenter et le capital peut ne pas être intégralement restitué. Les tendances historiques des marchés ne sont pas un indicateur fiable du comportement futur des marchés. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne constituent en aucun cas une garantie future de performance ou de capital. Elles tiennent compte de l'ensemble des frais portés au niveau du fonds (ex : commission de gestion) mais pas ne tiennent pas compte des frais portés au niveau du client (supplément d'émission, frais de dépôt, etc.).

- Information pour les US persons

Les parts ou actions de cet OPCVM ne sont pas et ne seront pas enregistrées aux Etats-Unis en application du U.S. Securities Act de 1933 tel que modifié (« Securities Act 1933 ») ou admises en vertu d'une quelconque loi des Etats-Unis. Ces parts ne doivent ni être offertes, vendues ou transférées aux Etats-Unis (y compris dans ses territoires et possessions) ni bénéficier, directement ou indirectement, à une US Person (au sens du règlement S du Securities Act de 1933) et assimilées (telles que visées dans la loi Américaine dite « HIRE » du 18/03/2010 et dans le dispositif FATCA).

- Informations destinées aux Investisseurs Français, Espagnols, Hollandais, Autrichiens, Italiens, Allemands.

Les statuts ou le règlement de l'OPCVM, le DIC, le Prospectus et les derniers documents périodiques (rapports annuels et semi-annuels) de chaque OPCVM, peuvent être obtenus sur simple demande et gratuitement auprès de : Rothschild & Co Asset Management - Service Commercial - 29, avenue de Messine - 75008 Paris - France.

- Informations destinées aux investisseurs Belges (si l'OPC est autorisé à la commercialisation dans ce pays. Cf. au Pays d'enregistrement en page 1 du document)

Les statuts ou le règlement de l'OPCVM, le DIC, le Prospectus et les derniers documents périodiques (rapports annuels et semi-annuels) de chaque OPCVM, peuvent être obtenus sur simple demande et gratuitement en français et en néerlandais belge auprès de Rothschild Martin Maurel, ayant son siège social au 29, avenue de Messine, 75008 Paris, agissant pour le compte de sa succursale Rothschild & Co Wealth Management Belgium ayant son siège social au, 166 avenue Louise B - 1050 Bruxelles, Belgique.

Toute information aux investisseurs belges concernant Rothschild & Co Asset Management ou l'OPCVM sera publiée dans un média local belge ou transmise par l'entité commercialisatrice de l'OPCVM.

- Informations destinées aux investisseurs Luxembourgeois (si l'OPC est autorisé à la commercialisation dans ce pays. Cf. au Pays d'enregistrement en page 1 du document)

Les statuts ou le règlement de l'OPCVM, le DIC, le Prospectus et les derniers documents périodiques (rapports annuels et semi-annuels) de chaque OPCVM, peuvent être obtenus sur simple demande et gratuitement auprès du Représentant et Agent-payeur pour le Luxembourg : CACEIS Bank, Luxembourg Branch, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg. Toute information aux investisseurs luxembourgeois concernant Rothschild & Co Asset Management ou l'OPCVM sera publiée dans un média local luxembourgeois.

- Informations à l'attention des investisseurs résidant en Suisse (si l'OPC est autorisé à la commercialisation dans ce pays. Cf. au Pays d'enregistrement en page 1 du document)

Les fonds de Rothschild & Co Asset Management (ci-après désignés les « Fonds ») présentés dans ce document sont des sociétés de droit français. Cette note d'information n'est pas une invitation à souscrire l'un quelconque des Fonds qui sont décrits dans les présentes ; elle ne se substitue pas au prospectus du Fonds et n'est fournie que pour information. Cette présentation n'est ni un conseil, ni une recommandation de souscrire un quelconque Fonds. Les souscriptions ne seront reçues et les unités, actions ou parts ne seront émises que sur la base de la version actuelle du prospectus sur le Fonds concerné telle qu'elle a été approuvée par la FINMA. Tout renseignement communiqué au moyen de ce document n'est fourni que pour information et n'a aucune valeur contractuelle. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. De plus, les commissions prélevées lors de l'émission et du rachat d'unités, parts ou actions du Fonds concerné ne sont pas incluses. Rothschild & Co Asset Management ne garantit en aucune façon l'évolution des performances et ne peut être tenu pour responsable d'aucune décision prise en se fondant sur les informations contenues dans le présent document.

Investir dans une ou plusieurs unités, parts ou actions d'un Fonds n'est pas sans risque. Rothschild & Co Asset Management recommande aux souscripteurs de demander des renseignements supplémentaires, en particulier en ce qui concerne l'adéquation des caractéristiques des Fonds à leurs besoins, en appelant soit le Représentant des Fonds en Suisse tel qu'il est indiqué ci-dessous, soit leur conseiller financier habituel, soit Rothschild & Co Asset Management avant de prendre la décision d'investir.

Rothschild & Co Bank AG (Zollikerstrasse 181- CH-8034 Zurich - Suisse) a obtenu de la FINMA l'autorisation de distribuer les Fonds aux investisseurs non-qualifiés en / ou à partir de la Suisse ; Rothschild & Co Bank AG est également désignée comme représentant (le « Représentant ») et agent payeur en Suisse.

Le Règlement, le Prospectus, les Documents d'Informations Clés pour l'Investisseur, les Rapports annuel et semestriel du Fonds pour la Suisse peuvent être obtenus gratuitement auprès du Représentant en Suisse. Les investisseurs doivent prendre connaissance des prospectus avant de souscrire des unités, parts ou actions de Fonds quels qu'ils soient.

Les annonces destinées aux investisseurs en Suisse qui concernent Rothschild & Co Asset Management ou les Fonds seront publiées sur la plate-forme électronique [www.fundinfo.com](http://www.fundinfo.com), qui fait autorité. Les prix d'émission et de rachat ou les valeurs liquidatives assorties de la mention « commissions exclues » seront publiés tous les jours sur la plate-forme électronique [www.fundinfo.com](http://www.fundinfo.com).

- Site Internet

Les statuts ou règlement de l'OPCVM, le DIC, le Prospectus et les derniers documents périodiques (rapports annuels et semi-annuels) de chaque OPCVM sont disponibles sur le site Internet : [am.eu.rothschildandco.com](http://am.eu.rothschildandco.com)

- Information concernant MSCI ESG Research

Although Rothschild & Co Asset Management information providers, including without limitation, MSCI ESG Research LLC and its affiliates (the « ESG Parties »), obtain information (the « Information ») from sources they consider reliable, none of the ESG Parties warrants or guarantees the originality, accuracy and/or completeness, of any data herein and expressly disclaim all express or implied warranties, including those of merchantability and fitness for a particular purpose. The information may only be used for your internal use, may not be reproduced or disseminated in any form and may not be used as a basis for, or a component of, any financial instruments or products or indices. Further, none of the information can in and of itself be used to determine which securities to buy or sell or when to buy or sell them. None of the ESG Parties shall have any liability for any errors or omissions in connection with any data herein, or any liability for any direct, indirect, special, punitive, consequential or any other damages (including lost profits) even if notified of the possibility of such damages.

Les labels attestent uniquement le caractère responsable et durable de la gestion et ne doivent pas être considérés ni comme un gage de sécurité du capital ni comme une garantie de la performance financière du fonds.

## Vos contacts commerciaux

### Institutionnels France

Tel : +33 1 40 74 40 84

@ : [AMEUIstitutionnelsFrance@rothschildandco.com](mailto:AMEUIstitutionnelsFrance@rothschildandco.com)

### Distribution externe France

Tel : + 33 1 40 74 43 80

@ : [AMEUDistribution@rothschildandco.com](mailto:AMEUDistribution@rothschildandco.com)

### International :

Tel : + 33 1 40 74 42 92

@ : [clientserviceteam@rothschildandco.com](mailto:clientserviceteam@rothschildandco.com)



**KPMG S.A.**  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
France

# SICAV

# RMM TRESORERIE

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 29 décembre 2023

SICAV

RMM TRESORERIE

29, avenue de Messine - 75008 Paris

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.  
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration  
Siège social :  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
Capital social : 5 497 100 €  
775 726 417 RCS Nanterre



**KPMG S.A.**  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
France

## **SICAV RMM TRESORERIE**

29, avenue de Messine - 75008 Paris

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 29 décembre 2023

À l'assemblée générale,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif RMM TRESORERIE constitué sous forme de société d'investissement à capital variable (SICAV) relatifs à l'exercice clos le 29 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SICAV à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 31 décembre 2022 à la date d'émission de notre rapport.



### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires

### **Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires**

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

### **Informations relatives au gouvernement d'entreprise**

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes



ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Associé

# RMM TRESORERIE

**COMPTES ANNUELS**

**29/12/2023**

## BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
<b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>DÉPÔTS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>2 669 861 071,05</b>	<b>1 452 921 705,46</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>287 633 521,12</b>	<b>291 523 499,07</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	287 633 521,12	291 523 499,07
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Titres de créances</b>	<b>2 102 934 780,35</b>	<b>1 000 716 773,52</b>
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	1 171 137 667,49	599 531 737,35
Titres de créances négociables	1 151 192 102,26	579 816 316,93
Autres titres de créances	19 945 565,23	19 715 420,42
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	931 797 112,86	401 185 036,17
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>279 292 769,58</b>	<b>160 681 432,87</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	279 292 769,58	160 681 432,87
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Autres instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>CRÉANCES</b>	<b>56 247,78</b>	<b>41 336,47</b>
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	56 247,78	41 336,47
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>252 851 011,06</b>	<b>251 019 009,25</b>
Liquidités	252 851 011,06	251 019 009,25
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>2 922 768 329,89</b>	<b>1 703 982 051,18</b>

## BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	2 880 597 673,90	1 711 348 586,71
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	260,97
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	419 415,73	-7 370 388,50
Résultat de l'exercice (a,b)	40 975 587,87	-265 192,69
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *</b>	<b>2 921 992 677,50</b>	<b>1 703 713 266,49</b>
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instrument financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>DETTES</b>	<b>775 652,39</b>	<b>268 784,69</b>
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	775 652,39	268 784,69
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>2 922 768 329,89</b>	<b>1 703 982 051,18</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

## COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	4 976 333,18	5 801,10
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	9 981 063,36	2 124 182,62
Produits sur titres de créances	31 151 050,04	-478 136,37
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	336 465,95	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
<b>TOTAL (1)</b>	<b>46 444 912,53</b>	<b>1 651 847,35</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	20 764,25	355 685,20
Autres charges financières	0,00	0,00
<b>TOTAL (2)</b>	<b>20 764,25</b>	<b>355 685,20</b>
<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>	<b>46 424 148,28</b>	<b>1 296 162,15</b>
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	7 236 439,96	1 283 492,98
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>39 187 708,32</b>	<b>12 669,17</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	1 787 879,55	-277 861,86
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
<b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)</b>	<b>40 975 587,87</b>	<b>-265 192,69</b>

# ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

## 1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

### **Règles d'évaluation des actifs**

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

### ***Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :***

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative bourse du jour.

### ***Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :***

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

### ***Titres de créances négociables :***

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

### ***OPC détenus :***

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

### ***Opérations temporaires sur titres :***

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

### ***Instruments financiers à terme :***

#### **Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

#### **Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

#### ***Les Swaps :***

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

#### ***Engagements Hors Bilan :***

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

#### **Frais de gestion**

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013127230 - RMM TRÉSORERIE D EUR : Taux de frais maximum de 0,30 % TTC

FR0013127248 - RMM TRÉSORERIE I EUR : Taux de frais maximum de 0,15 % TTC

FR0013127222 - RMM TRÉSORERIE C EUR : Taux de frais maximum de 0,30 % TTC

## **Affectation des sommes distribuables**

### **Définition des sommes distribuables**

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### **Le résultat :**

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

#### **Les Plus et Moins-values :**

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

#### **Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

<b>Action(s)</b>	<b>Affectation du résultat net</b>	<b>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</b>
Action RMM TRÉSORERIE C EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action RMM TRÉSORERIE D EUR	Distribution	Distribution
Action RMM TRÉSORERIE I EUR	Capitalisation	Capitalisation

## 2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
<b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>1 703 713 266,49</b>	<b>1 115 134 528,36</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	4 918 982 689,31	1 435 660 969,13
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-3 785 814 366,97	-845 185 187,25
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	3 436 709,16	28 398,15
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-2 461 944,00	-4 600 185,68
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-34 495,50	-64 346,17
Différences de change	0,00	0,00
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	44 983 160,69	2 779 561,36
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	45 524 260,90	541 100,21
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-541 100,21	2 238 461,15
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	-53 090,58
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	39 187 708,32	12 669,17
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	-50,00 (**)	-50,00 (*)
<b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>2 921 992 677,50</b>	<b>1 703 713 266,49</b>

(\*) 30/12/2022 : Frais de certification annuelle d'un LEI : -50,00 €.

(\*\*) 29/12/2023 : Frais de certification annuelle d'un LEI : -50,00 €.

### 3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

#### 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
<b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	262 590 369,45	8,98
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	25 043 151,67	0,86
<b>TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>	<b>287 633 521,12</b>	<b>9,84</b>
<b>TITRES DE CRÉANCES</b>		
Titres négociables à court terme (NEU CP) émetteurs non financiers Étrangers - Européens marché non réglementé	931 797 112,86	31,89
Titres négociables à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers étrangers - Européens	19 945 565,23	0,68
Titres négociables à moyen terme (NEU MTN)	80 537 761,66	2,76
Titres négociables à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	777 413 894,98	26,60
Titres négociables à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	293 240 445,62	10,04
<b>TOTAL TITRES DE CRÉANCES</b>	<b>2 102 934 780,35</b>	<b>71,97</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
<b>TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>HORS-BILAN</b>		
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
<b>TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
<b>TOTAL AUTRES OPÉRATIONS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	25 043 151,67	0,86	0,00	0,00	262 590 369,45	8,99	0,00	0,00
Titres de créances	1 099 388 092,32	37,62	748 565 056,03	25,62	254 981 632,00	8,73	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	252 851 011,06	8,65
<b>PASSIF</b>								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(\*)

	< 3 mois	%	[3 mois - 1 an]	%	[1 - 3 ans]	%	[3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>ACTIF</b>										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	22 606 543,61	0,77	54 958 834,77	1,88	210 068 142,74	7,19	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	858 986 363,58	29,40	1 115 019 496,43	38,16	128 928 920,34	4,41	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	252 851 011,06	8,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(\*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

### 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
<b>CRÉANCES</b>		
	Coupons et dividendes en espèces	56 247,78
<b>TOTAL DES CRÉANCES</b>		<b>56 247,78</b>
<b>DETTES</b>		
	Frais de gestion fixe	775 652,39
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>775 652,39</b>
<b>TOTAL DETTES ET CRÉANCES</b>		<b>-719 404,61</b>

### 3.6. CAPITAUX PROPRES

#### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
<b>Action RMM TRÉSORERIE C EUR</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	3 170 018,3646	3 155 073 702,20
Actions rachetées durant l'exercice	-2 646 364,4384	-2 639 452 642,57
Solde net des souscriptions/rachats	523 653,9262	515 621 059,63
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1 734 008,8100	
<b>Action RMM TRÉSORERIE D EUR</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	80 012,9222	77 900 922,56
Actions rachetées durant l'exercice	-45 322,2196	-44 333 624,08
Solde net des souscriptions/rachats	34 690,7026	33 567 298,48
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	61 327,7996	
<b>Action RMM TRÉSORERIE I EUR</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	562,7502	1 686 008 064,55
Actions rachetées durant l'exercice	-367,2118	-1 102 028 100,32
Solde net des souscriptions/rachats	195,5384	583 979 964,23
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	360,6099	

#### 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
<b>Action RMM TRÉSORERIE C EUR</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Action RMM TRÉSORERIE D EUR</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Action RMM TRÉSORERIE I EUR</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

### 3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
<b>Action RMM TRÉSORERIE C EUR</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	5 519 446,77
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,33
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>Action RMM TRÉSORERIE D EUR</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	180 811,57
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,34
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>Action RMM TRÉSORERIE I EUR</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 536 181,62
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,17
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

### 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

#### 3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

#### 3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

### 3.9. AUTRES INFORMATIONS

#### 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

#### 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

#### 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			5 043 866,67
	FR001400HO25	BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL E3R+0.32% 28-04-25	5 043 866,67
TCN			95 435 254,46
	PPGD1FYP7	BFCM B OISEST+0.29% 05-04-24	15 437 491,20
	PPFTCCIN1	CAIS F E3R+0.42% 01-07-24	10 119 915,28
	PPFSKZHB0	CAIS F E3R+0.51% 20-05-24	10 059 994,44
	PPG395UO0	CAIS F E3R+0.51% 25-08-25	20 105 365,56
	PPG17SP87	CAIS F OISEST+0.34% 01-08-24	20 357 482,78
	PPG1IFLR5	CAISSE FEDERAL 201124 FIX 0.0	19 355 005,20
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>100 479 121,13</b>

### 3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	0,00	260,97
Résultat	40 975 587,87	-265 192,69
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>40 975 587,87</b>	<b>-264 931,72</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Action RMM TRÉSORERIE C EUR</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	23 661 538,10	-355 198,80
<b>Total</b>	<b>23 661 538,10</b>	<b>-355 198,80</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Action RMM TRÉSORERIE D EUR</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	819 952,68	0,00
Report à nouveau de l'exercice	530,44	0,00
Capitalisation	0,00	-7 421,97
<b>Total</b>	<b>820 483,12</b>	<b>-7 421,97</b>
<b>Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	61 327,7996	26 637,0970
Distribution unitaire	13,37	0,00
<b>Crédit d'impôt</b>		
<b>Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Action RMM TRÉSORERIE I EUR</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	16 493 566,65	97 689,05
<b>Total</b>	<b>16 493 566,65</b>	<b>97 689,05</b>

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes**

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	419 415,73	-7 370 388,50
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>419 415,73</b>	<b>-7 370 388,50</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Action RMM TRÉSORERIE C EUR</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	250 166,27	-5 146 885,00
<b>Total</b>	<b>250 166,27</b>	<b>-5 146 885,00</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Action RMM TRÉSORERIE D EUR</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	8 585,89	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	290,43	0,00
Capitalisation	0,00	-111 207,98
<b>Total</b>	<b>8 876,32</b>	<b>-111 207,98</b>
<b>Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	61 327,7996	26 637,0970
<b>Distribution unitaire</b>	<b>0,14</b>	<b>0,00</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Action RMM TRÉSORERIE I EUR</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	160 373,14	-2 112 295,52
<b>Total</b>	<b>160 373,14</b>	<b>-2 112 295,52</b>

### 3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>1 293 773 398,59</b>	<b>1 134 485 042,85</b>	<b>1 115 134 528,36</b>	<b>1 703 713 266,49</b>	<b>2 921 992 677,50</b>
<b>Action RMM TRÉSORERIE C EUR en EUR</b>					
Actif net	885 106 858,62	709 203 237,35	613 958 205,20	1 189 668 919,79	1 758 533 073,58
Nombre de titres	891 044,4187	715 919,6245	622 951,3649	1 210 354,8838	1 734 008,8100
Valeur liquidative unitaire	993,34	990,62	985,56	982,91	1 014,14
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-3,71	-4,23	-6,21	-4,25	0,14
Capitalisation unitaire sur résultat	1,28	1,01	2,60	-0,29	13,64
<b>Action RMM TRÉSORERIE D EUR en EUR</b>					
Actif net	36 736 897,52	27 002 666,89	24 385 078,11	25 672 421,88	60 984 711,13
Nombre de titres	37 529,3760	27 696,8629	25 166,3854	26 637,0970	61 327,7996
Valeur liquidative unitaire	978,88	974,94	968,95	963,78	994,41
Distribution unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,14
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-3,67	-4,17	-6,10	-4,17	0,00
Distribution unitaire sur résultat	1,27	1,01	2,56	0,00	13,37
Crédit d'impôt unitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	-0,27	0,00
<b>Action RMM TRÉSORERIE I EUR en EUR</b>					
Actif net	371 929 642,45	398 279 138,61	476 791 245,05	488 371 924,82	1 102 474 892,79
Nombre de titres	124,5805	133,7056	160,8033	165,0715	360,6099
Valeur liquidative unitaire	2 985 456,33	2 978 776,79	2 965 058,83	2 958 547,81	3 057 250,77
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-11 163,81	-13 328,56	-18 681,76	-12 796,24	444,72
Capitalisation unitaire sur résultat	5 368,17	4 839,12	9 335,08	591,79	45 737,97

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>				
<b>Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>ALLEMAGNE</b>				
MERCEDESBENZ GROUP AG E3R+0.45% 03-07-24	EUR	5 000 000	5 008 150,00	0,18
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>			<b>5 008 150,00</b>	<b>0,18</b>
<b>CANADA</b>				
ROYAL BANK OF CANADA E3R+0.43% 17-01-25	EUR	10 000 000	10 111 358,33	0,34
<b>TOTAL CANADA</b>			<b>10 111 358,33</b>	<b>0,34</b>
<b>ESPAGNE</b>				
BANCO NTANDER E3R+0.55% 16-01-25	EUR	19 000 000	19 234 610,42	0,66
BANCO NTANDER E3R+0.75% 21-11-24	EUR	5 000 000	5 037 872,50	0,17
BBVA 1.125% 28-02-24 EMTN	EUR	10 100 000	10 150 035,12	0,35
CAIXABANK 2.375% 01-02-24 EMTN	EUR	6 000 000	6 122 838,08	0,21
IBERDROLA FINANZAS SAU E3R+0.67% 20-02-24	EUR	3 000 000	3 018 240,67	0,10
<b>TOTAL ESPAGNE</b>			<b>43 563 596,79</b>	<b>1,49</b>
<b>ETATS-UNIS</b>				
ATT E3R+0.4% 06-03-25	EUR	10 100 000	10 146 688,93	0,35
BK AMERICA E3R+1.0% 24-08-25	EUR	5 300 000	5 350 261,67	0,18
GOLD SACH GR E3R+1.0% 07-02-25	EUR	5 000 000	5 043 135,00	0,18
<b>TOTAL ETATS-UNIS</b>			<b>20 540 085,60</b>	<b>0,71</b>
<b>FRANCE</b>				
BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL E3R+0.32% 28-04-25	EUR	5 000 000	5 043 866,67	0,17
BNP PAR E3R+0.75% 07-06-24	EUR	6 500 000	6 538 811,50	0,22
CA E3R+0.32% 07-03-25 EMTN	EUR	15 300 000	15 366 685,05	0,53
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN E3R+0.2% 18-07-24	EUR	6 600 000	6 659 531,08	0,23
RENAULT CREDIT INTERNATIONAL BANQUE SA E3R+0.58% 12-03-25	EUR	15 000 000	15 010 325,00	0,51
RENAULT CREDIT INTL BANQUE E3R+0.57% 04-11-24	EUR	500 000	503 696,67	0,02
SG E3R+0.45% 13-01-25 EMTN	EUR	5 700 000	5 765 873,63	0,20
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>54 888 789,60</b>	<b>1,88</b>
<b>IRLANDE</b>				
CA AUTO BANK SPA IRISH BRANCH E3R+0.85% 13-01-25	EUR	10 000 000	10 132 178,89	0,35
FCA BANK E3R+1.6% 24-03-24	EUR	500 000	501 766,28	0,01
<b>TOTAL IRLANDE</b>			<b>10 633 945,17</b>	<b>0,36</b>
<b>ITALIE</b>				
INTE E3R+0.63% 17-03-25 EMTN	EUR	27 300 000	27 382 652,27	0,93
INTE E3R+0.8% 16-11-25 EMTN	EUR	23 000 000	23 191 038,00	0,79
INTE E3R-4+1.56% 13-03-24	EUR	2 800 000	2 813 663,46	0,09
UNICREDIT SPA E3R+0.7% 31-08-24	EUR	5 000 000	5 023 135,42	0,18
<b>TOTAL ITALIE</b>			<b>58 410 489,15</b>	<b>1,99</b>
<b>PAYS-BAS</b>				
ABN AMRO BK E3R+0.35% 10-01-25	EUR	10 000 000	10 120 206,94	0,35
TOYOTA MOTOR FINANCE NETHERLANDS BV E3R+0.34% 31-08-25	EUR	5 000 000	5 025 531,94	0,17
TOYOTA MOTOR FINANCE NETHERLANDS BV E3R+0.43% 22-12-25	EUR	5 000 000	5 007 243,33	0,17
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>			<b>20 152 982,21</b>	<b>0,69</b>
<b>ROYAUME-UNI</b>				
BACR 2.8 06/20/24	EUR	6 000 000	6 051 426,67	0,21
HSBC BK E3R+0.4% 08-03-25 EMTN	EUR	30 000 000	30 120 050,00	1,03

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
LLOYDS BANK CORPORATE MKTS E3R+0.5% 12-08-24	EUR	5 000 000	5 010 632,92	0,17
<b>TOTAL ROYAUME-UNI</b>			<b>41 182 109,59</b>	<b>1,41</b>
<b>SUEDE</b>				
VATTENFALL AB E3R+0.5% 18-04-24	EUR	7 300 000	7 375 858,15	0,25
VOLVO TREASURY AB 0.125% 17-09-24	EUR	2 790 000	2 718 851,80	0,10
VOLVO TREASURY AB E3R+0.5% 30-03-25	EUR	8 000 000	8 016 436,67	0,27
VOLVO TREASURY AB E3R+0.75% 31-05-24	EUR	5 000 000	5 030 868,06	0,17
<b>TOTAL SUEDE</b>			<b>23 142 014,68</b>	<b>0,79</b>
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>287 633 521,12</b>	<b>9,84</b>
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>			<b>287 633 521,12</b>	<b>9,84</b>
<b>Titres de créances</b>				
<b>Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>ALLEMAGNE</b>				
DEUTSCHE BANK AG 030124 FIX 0.0	EUR	10 000 000	9 995 624,14	0,34
DEUTSCHE BANK AKTIENGESELLSCHAFT 090724 FIX 0.0	EUR	20 000 000	19 586 336,57	0,67
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>			<b>29 581 960,71</b>	<b>1,01</b>
<b>ESPAGNE</b>				
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENT 290124 FIX 0.0	EUR	25 000 000	24 917 357,43	0,85
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA SA 070624 FIX 4.0	EUR	10 000 000	9 823 611,60	0,34
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA SA 22072	EUR	20 000 000	19 560 035,05	0,67
SANTANDER CONSUMER FINANCE, S.A. 070224 FIX 0.0	EUR	20 000 000	19 914 996,16	0,68
<b>TOTAL ESPAGNE</b>			<b>74 216 000,24</b>	<b>2,54</b>
<b>ETATS-UNIS</b>				
SKAN ENSK BANK ZCP 04-04-24	EUR	10 000 000	9 900 728,69	0,34
<b>TOTAL ETATS-UNIS</b>			<b>9 900 728,69</b>	<b>0,34</b>
<b>FRANCE</b>				
ALLIANZ BANQUE S.A 081124 OISEST 0.23	EUR	5 000 000	5 029 201,46	0,18
ALLI B E3R+0.3% 17-03-25	EUR	10 000 000	10 015 337,23	0,35
ALLI B OISEST+0.23% 09-08-24	EUR	5 000 000	5 081 542,37	0,18
AXA BANQUE E 171024 FIX 0.0	EUR	5 000 000	4 844 778,67	0,17
BFCM B OISEST+0.29% 05-04-24	EUR	15 000 000	15 437 491,20	0,53
BNP PARIBAS 110724 FIX 0.0	EUR	20 000 000	19 580 051,41	0,67
BPCE ZCP 16-08-24	EUR	30 000 000	29 274 322,08	1,00
BPI FRANCE E 180724 FIX 0.0	EUR	15 000 000	14 693 181,87	0,51
BQ POS OISEST+0.25% 19-07-24	EUR	20 000 000	20 376 807,54	0,69
BQ POS OISEST+0.255% 07-10-24	EUR	20 000 000	20 198 687,81	0,69
CA CON E3R+0.4% 01-08-25	EUR	10 000 000	10 073 197,78	0,35
CA CON E3R+0.42% 29-08-25	EUR	10 000 000	10 044 902,77	0,34
CA CON OISEST+0.33% 03-01-24	EUR	20 000 000	20 720 816,90	0,71
CAIS F E3R+0.51% 20-05-24	EUR	10 000 000	10 059 994,44	0,34
CAIS F E3R+0.51% 25-08-25	EUR	20 000 000	20 105 365,56	0,69
CAIS F OISEST+0.34% 01-08-24	EUR	20 000 000	20 357 482,78	0,70
CAISSE FEDERAL 201124 FIX 0.0	EUR	20 000 000	19 355 005,20	0,66
CARR B E3R+0.55% 10-05-24	EUR	10 000 000	10 073 819,44	0,34
CARR B E3R+0.62% 23-09-24	EUR	10 000 000	10 029 091,11	0,34
CARR B E3R+0.65% 06-03-25	EUR	10 000 000	10 052 346,67	0,34
CFCM M OISEST+0.22% 17-01-24	EUR	5 000 000	5 093 300,32	0,17

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
CFCM M OISEST+0.3% 08-07-24	EUR	5 000 000	5 068 002,16	0,18
CFCM M OISEST+0.32% 24-09-24	EUR	10 000 000	10 114 588,04	0,35
CIE GEN. DES ETS MICHELIN 080124 FIX 0.0	EUR	10 000 000	9 990 209,59	0,34
COFACE 090524 FIX 0.0	EUR	10 000 000	9 859 007,97	0,34
COFACE 110124 FIX 0.0	EUR	5 000 000	4 993 441,95	0,18
CRCAM DU NORD EST 110924 FIX 0.0	EUR	5 000 000	5 065 184,13	0,17
CRCA T OISEST+0.3% 05-02-24	EUR	5 000 000	5 145 902,25	0,17
CREDIT AGRICOLE SA 110724 FIX 0.0	EUR	20 000 000	19 585 217,73	0,67
CREDIT AGRICOLE SA 270924 FIX 0.0	EUR	15 000 000	14 578 141,00	0,50
CREDIT LYONNAIS 201224 FIX 0.0	EUR	20 000 000	20 018 755,33	0,68
EDF 080124 FIX 4.025	EUR	10 000 000	9 990 084,84	0,34
EDF 260124 FIX 0.0	EUR	15 000 000	14 955 805,59	0,51
ENGIE OISEST+0.08% 05-02-24	EUR	5 000 000	5 031 616,24	0,17
ENGIE OISEST+0.1% 05-06-24	EUR	10 000 000	10 027 823,82	0,34
ENGIE OISEST+0.11% 18-03-24	EUR	10 000 000	10 115 234,97	0,35
ENGIE SA 220124 FIX 0.0	EUR	5 000 000	4 999 744,45	0,17
ICADE PROMOTION 120124 FIX 0.0	EUR	5 000 000	4 992 824,20	0,18
KERING FINANCE 110324 FIX 4.055	EUR	20 000 000	19 841 269,84	0,68
KERING FINANCE 250124 FIX 0.0	EUR	10 000 000	9 971 337,94	0,34
KLEPIERRE 050424 FIX 3.7	EUR	11 000 000	10 882 128,41	0,37
KLEPIERRE 190224 FIX 0.0	EUR	5 000 000	4 971 896,36	0,17
NATIXIS 190624 FIX 0.0	EUR	20 000 000	19 626 785,76	0,67
PERNOD RICARD FINANCE 240624 FIX 0.0	EUR	6 000 000	5 887 398,60	0,20
PSA BA E3R+0.5% 23-09-24	EUR	10 000 000	10 012 613,33	0,34
PSA BA E3R+0.85% 15-11-24	EUR	10 000 000	10 100 775,00	0,34
PSA BA E3R+0.91% 06-12-24	EUR	10 000 000	10 077 200,00	0,35
RCI BANQUE 170424 FIX 0.0	EUR	20 000 000	19 756 539,07	0,68
RCI BANQUE 260324 FIX 4.14	EUR	10 000 000	9 904 021,78	0,34
RCI BANQUE SA 290124 FIX 0.0	EUR	10 000 000	9 966 694,63	0,34
ROTHSCHILD MARTIN MAUREL 030124 FIX 3.33	EUR	20 000 000	19 991 337,09	0,68
ROTHSCHILD MARTIN MAUREL 070224 FIX 0.0	EUR	5 000 000	4 978 910,17	0,17
ROTHSCHILD MARTIN MAUREL 201224 FIX 0.0	EUR	20 000 000	20 018 666,44	0,69
SG OISEST+0.31% 25-04-24	EUR	15 000 000	15 494 564,38	0,53
SODEXO 220124 FIX 0.0	EUR	18 000 000	17 954 060,05	0,61
STE DE E3R+0.76% 17-07-25	EUR	10 000 000	10 116 369,44	0,34
STE DE E3R+0.79% 17-01-25	EUR	10 000 000	10 129 086,11	0,35
STE DE OISEST+0.4% 17-01-24	EUR	10 000 000	10 358 415,16	0,35
TECHNIP EUROCASH SNC 040124 FIX 4.06	EUR	5 000 000	4 997 279,26	0,17
TECHNIP EUROCASH SNC 050224 FIX 0.0	EUR	5 000 000	4 979 528,60	0,17
TECHNIP EUROCASH SNC 120124 FIX 0.0	EUR	30 000 000	29 955 324,96	1,03
VEOL E OISEST+0.22% 18-01-24	EUR	10 000 000	10 340 806,83	0,35
VEOL E OISEST+0.26% 17-04-24	EUR	20 000 000	20 560 032,62	0,70
VEOLIA ENVIRONNEMENT 230224 FIX 0.0	EUR	10 000 000	9 939 109,15	0,34
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>785 840 459,85</b>	<b>26,89</b>
<b>IRLANDE</b>				
INTE BANK IREL ZCP 24-01-24	EUR	20 000 000	19 945 565,23	0,69
INTESA SANPAOLO BANK IRELAND PLC 130624 FIX 4.02	EUR	10 000 000	9 819 340,50	0,33
INTESA SANPAOLO BANK IRELAND PLC 141124	EUR	15 000 000	14 521 125,55	0,50

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>TOTAL IRLANDE</b>			<b>44 286 031,28</b>	<b>1,52</b>
<b>ITALIE</b>				
ENI SPA 200324 FIX 0.0	EUR	10 000 000	9 911 465,83	0,34
UNICREDIT S.P.A. 041224 FIX 0.0	EUR	10 000 000	10 024 397,35	0,34
<b>TOTAL ITALIE</b>			<b>19 935 863,18</b>	<b>0,68</b>
<b>PAYS-BAS</b>				
ABN AMRO BANK N.V. 120224 FIX 3.99	EUR	5 000 000	4 976 158,67	0,17
IBERDROLA INTERNATIONAL BV 010324 FIX 0.	EUR	5 000 000	4 966 300,89	0,17
IBERDROLA INTERNATIONAL BV 260624 FIX 0.	EUR	10 000 000	9 811 686,48	0,33
IBERDROLA INTERNATIONAL BV 280324 FIX 0.	EUR	10 000 000	9 901 352,28	0,34
ING BANK N.V. 310724 OISEST 0.285	EUR	20 000 000	20 359 694,09	0,70
STEL N E3R+0.65% 30-10-25	EUR	20 000 000	20 163 401,11	0,69
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>			<b>70 178 593,52</b>	<b>2,40</b>
<b>ROYAUME-UNI</b>				
BARC B OISEST+0.2% 03-04-24	EUR	10 000 000	10 283 918,38	0,36
BARCLAYS BANK PLC 210324 FIX 0.0	EUR	20 000 000	19 807 237,00	0,67
BARCLAYS BANK PLC 310524 FIX 0.0	EUR	10 000 000	9 836 130,07	0,34
COMMERZBANK AG LONDON BRANCH FDBAG 171024 FIX 0.0	EUR	25 000 000	24 263 939,90	0,83
DEUTSCHE BANK AG, LONDON BRANCH 221124 F	EUR	10 000 000	9 672 177,66	0,33
DEUTSCHE BANK AG 120924 FIX 0.0	EUR	20 000 000	19 467 714,82	0,67
DEUTSCHE BANK AG 171024 FIX 0.0	EUR	20 000 000	19 406 568,69	0,66
<b>TOTAL ROYAUME-UNI</b>			<b>112 737 686,52</b>	<b>3,86</b>
<b>SUEDE</b>				
SKANDINAVISKA 230824 FIX 0.0	EUR	20 000 000	19 530 693,71	0,67
SKANDINAVISKA ENSKILDA BANKEN AB 150524 FIX 0.0	EUR	5 000 000	4 929 649,79	0,17
<b>TOTAL SUEDE</b>			<b>24 460 343,50</b>	<b>0,84</b>
<b>TOTAL Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>1 171 137 667,49</b>	<b>40,08</b>
<b>Titres de créances non négociés sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>ALLEMAGNE</b>				
DEUTCHBK AG PA ZCP 07-08-24	EUR	20 000 000	19 533 533,79	0,67
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>			<b>19 533 533,79</b>	<b>0,67</b>
<b>AUSTRALIE</b>				
ING BA OISEST+0.215% 25-01-24	EUR	25 000 000	25 829 223,67	0,88
<b>TOTAL AUSTRALIE</b>			<b>25 829 223,67</b>	<b>0,88</b>
<b>CHILI</b>				
BBVA ZCP 02-05-24	EUR	20 000 000	19 725 508,59	0,68
<b>TOTAL CHILI</b>			<b>19 725 508,59</b>	<b>0,68</b>
<b>ESPAGNE</b>				
BBVA ZCP 06-09-24	EUR	10 000 000	9 738 255,97	0,33
NT CONS FIN ZCP 02-05-24	EUR	10 000 000	9 861 414,26	0,34
NT CONS FIN ZCP 04-01-24	EUR	20 000 000	19 989 089,29	0,68
NT CONS FIN ZCP 28-06-24	EUR	10 000 000	9 806 236,93	0,34
SANTANDER CONSUMER FINANCE, S.A. 060624 FIX 0.0	EUR	20 000 000	19 657 919,44	0,67
<b>TOTAL ESPAGNE</b>			<b>69 052 915,89</b>	<b>2,36</b>
<b>FRANCE</b>				
ALLIANZ BANQUE S.A 250924 FIX 0.0	EUR	5 000 000	4 992 885,14	0,17
ALLI B E3R+0.31% 06-01-25	EUR	10 000 000	10 103 975,00	0,35

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ALLI B OISEST+0.23% 12-01-24	EUR	5 000 000	5 172 600,22	0,18
AXA BANQUE OISEST+.21% 050124	EUR	20 000 000	20 566 136,76	0,70
AXA BA OISEST+0.23% 19-02-24	EUR	11 000 000	11 271 074,14	0,39
BNP PA OISEST+0.2% 01-02-24	EUR	20 000 000	20 661 594,42	0,71
BNP PARIBAS 050624 0.24%	EUR	10 000 000	9 987 437,23	0,34
BPIFRANCE 210824 FIX 0.0	EUR	10 000 000	9 762 301,52	0,33
BQ POS OISEST+0.235% 01-03-24	EUR	20 000 000	20 631 196,82	0,71
CA CON E3R+0.45% 10-10-24	EUR	10 000 000	10 118 742,50	0,35
CA CON OISEST+0.32% 22-04-24	EUR	10 000 000	10 278 338,50	0,36
CA CON OISEST+0.33% 09-04-24	EUR	10 000 000	10 291 324,04	0,35
CAIS F E3R+0.42% 01-07-24	EUR	10 000 000	10 119 915,28	0,35
CARR B E3R+0.32% 09-10-24	EUR	10 000 000	10 100 128,89	0,34
CARR B E3R+0.6% 10-10-24	EUR	10 000 000	10 127 659,17	0,34
CARR B E3R+0.6% 21-10-24	EUR	5 000 000	5 056 618,89	0,17
CARR B E3R+0.65% 17-02-25	EUR	10 000 000	10 080 831,11	0,34
CIE FINA MART ZCP 11-10-24	EUR	10 000 000	9 714 449,16	0,34
CRCA D OISEST+0.32% 06-12-24	EUR	10 000 000	10 025 823,54	0,34
DANONE SA 250324 FIX 0.0	EUR	20 000 000	19 809 291,55	0,68
GECINA 130324 FIX 0.0	EUR	10 000 000	9 919 661,76	0,34
KLEPIERRE 190124 FIX 0.0	EUR	5 000 000	4 988 968,84	0,17
NATI OISEST+0.31% 04-03-24	EUR	10 000 000	10 318 992,99	0,35
NATI OISEST+0.31% 31-01-24	EUR	20 000 000	20 686 094,31	0,70
ORANGE OISEST+0.225% 20-03-24	EUR	10 000 000	10 272 977,63	0,35
ORANGE SA 100724 FIX 0.0	EUR	20 000 000	19 594 513,32	0,68
ORAN OISEST+0.23% 12-03-24	EUR	30 000 000	30 918 393,53	1,06
ORAN OISEST+0.27% 12-11-24	EUR	15 000 000	15 084 537,12	0,51
PR FINA SA PAUL RI ZCP 08-01-24	EUR	10 000 000	9 990 009,99	0,34
PR FINA SA PAUL RI ZCP 20-05-24	EUR	20 000 000	19 689 345,88	0,67
PSA BA E3R+1.0% 27-12-24	EUR	10 000 000	10 063 588,34	0,34
RCI BANQUE 130324 FIX 0.0	EUR	20 000 000	19 836 492,20	0,68
RENAULT SA 260424 FIX 0.0	EUR	10 000 000	9 870 585,65	0,34
ROTH M OISEST+0.26% 08-03-24	EUR	20 000 000	20 623 304,14	0,70
SCHNEIDER ELECTRIC SE 250124 FIX 0.0	EUR	15 000 000	14 955 714,47	0,51
SGAM ZCP 09-02-24	EUR	20 000 000	19 910 204,98	0,69
SG OISEST+0.29% 21-03-24	EUR	20 000 000	20 611 771,85	0,71
SG OISEST+0.37% 07-04-24	EUR	20 000 000	20 740 166,00	0,70
SG ZCP 03-01-24	EUR	10 000 000	9 995 624,14	0,34
SG ZCP 16-08-24	EUR	10 000 000	9 753 850,74	0,34
STE DE E3R+0.64% 18-07-24	EUR	10 000 000	10 112 565,27	0,35
STE DE E3R+0.7% 03-03-25	EUR	8 000 000	8 044 107,56	0,28
VEOL E OISEST+0.17% 09-01-24	EUR	10 000 000	10 340 834,38	0,35
VEOL E OISEST+0.27% 01-03-24	EUR	10 000 000	10 318 199,80	0,35
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>575 512 828,77</b>	<b>19,69</b>
<b>IRLANDE</b>				
INTE BANK IREL ZCP 16-04-24	EUR	20 000 000	19 762 260,01	0,68
INTE BANK IREL ZCP 16-08-24	EUR	10 000 000	9 756 890,80	0,33
<b>TOTAL IRLANDE</b>			<b>29 519 150,81</b>	<b>1,01</b>
<b>ITALIE</b>				

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
UNIC I OISEST+0.29% 19-03-24	EUR	20 000 000	20 612 927,40	0,70
UNIC I OISEST+0.3% 07-03-24	EUR	20 000 000	20 632 429,20	0,71
UNIC OISEST+0.34% 09-06-24	EUR	10 000 000	10 234 324,00	0,35
UNICREDIT SPA 150724 FIX 0.0	EUR	20 000 000	19 573 685,14	0,67
<b>TOTAL ITALIE</b>			<b>71 053 365,74</b>	<b>2,43</b>
<b>PAYS-BAS</b>				
COOP R OISEST+0.2% 29-01-24	EUR	20 000 000	20 663 620,93	0,71
COOP R OISEST+0.32% 02-07-24	EUR	20 000 000	20 426 844,74	0,70
IBERDROLA INTERNATIONAL BV 210524 FIX 0.	EUR	10 000 000	9 841 672,10	0,34
IBERDROLA INTL BV ZCP 03-01-24	EUR	10 000 000	9 995 446,52	0,34
ING BA OISEST+0.255% 22-03-24	EUR	20 000 000	20 603 725,51	0,70
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>			<b>81 531 309,80</b>	<b>2,79</b>
<b>ROYAUME-UNI</b>				
BARC B OISEST+0.4% 07-02-24	EUR	10 000 000	10 345 731,39	0,35
BARCLAYS BANK PLC 070624 FIX 3.91	EUR	10 000 000	9 828 761,14	0,34
BARCLAYS BANK PLC 310724 FIX 0.0	EUR	10 000 000	9 772 284,07	0,34
<b>TOTAL ROYAUME-UNI</b>			<b>29 946 776,60</b>	<b>1,03</b>
<b>SUEDE</b>				
NORD B OISEST+0.24% 14-10-24	EUR	10 000 000	10 092 499,20	0,35
<b>TOTAL SUEDE</b>			<b>10 092 499,20</b>	<b>0,35</b>
<b>TOTAL Titres de créances non négociés sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>931 797 112,86</b>	<b>31,89</b>
<b>TOTAL Titres de créances</b>			<b>2 102 934 780,35</b>	<b>71,97</b>
<b>Organismes de placement collectif</b>				
<b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>				
<b>FRANCE</b>				
AMUNDI EURO LIQUIDITY SRI IC	EUR	580	138 517 813,80	4,74
SG MONETAIRE PLUS 3D	EUR	5 800	140 774 955,78	4,82
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>279 292 769,58</b>	<b>9,56</b>
<b>TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>			<b>279 292 769,58</b>	<b>9,56</b>
<b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>			<b>279 292 769,58</b>	<b>9,56</b>
<b>Créances</b>			<b>56 247,78</b>	<b>0,00</b>
<b>Dettes</b>			<b>-775 652,39</b>	<b>-0,02</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>252 851 011,06</b>	<b>8,65</b>
<b>Actif net</b>			<b>2 921 992 677,50</b>	<b>100,00</b>

Action RMM TRÉSORERIE D EUR	EUR	61 327,7996	994,41
Action RMM TRÉSORERIE I EUR	EUR	360,6099	3 057 250,77
Action RMM TRÉSORERIE C EUR	EUR	1 734 008,8100	1 014,14

## Complément d'information relatif au régime fiscal du coupon

Décomposition du coupon : Action RMM TRÉSORERIE D EUR

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Revenus non déclarables et non imposables	0,00		0,00	
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	8 585,89	EUR	0,14	EUR
TOTAL	8 585,89	EUR	0,14	EUR